

TARNOS *Causes*

1, 2, 3... TRIEZ !
LE SITCOM FAIT ÉVOLUER
LES CONSIGNES DE TRI POUR
UN MEILLEUR RECYCLAGE



TRÉSORERIE DU SEIGNANX

Encore un service public d'État en moins !

JAZZ EN MARS

Le Festival fait son grand retour

UNE VILLE SPORTIVE !

Retour sur la Semaine Olympique et Paralympique

EMPLOI DES JEUNES

Le Forum des Jobs d'Été pour les aider à trouver un emploi



Février 2022 - n° 204



VILLE DE TARNOS

HÔTEL DE VILLE

14 boulevard Jacques Duclos
40220 TARNOS

05 59 64 00 40



WWW.VILLE-TARNOS.FR

Le portail internet
de la Ville de Tarnos :

- Agenda
- Histoire
- Démarches en ligne...

Abonnez-vous aux
publications municipales :



Flashez-moi

@TARNOSOFFICIEL



TARNOS CONTACT
n°204 - Février 2022

Directeur de publication :

Jean-Marc LESPADÉ

Rédaction et maquette :

Service Communication

Photographies :

Service Communication

Impression :

Imprimerie Abéradère - Bayonne

Distribution : Distri Express 64

Tirage : 8 500 exemplaires

Dépôt légal à parution

Numéro ISSN : 2726-131X

Cette publication est imprimée sur du papier label PEFC, fabriqué dans le respect de l'environnement ISO 14001, avec des encres à base d'huile végétale, par une imprimerie certifiée « Imprim'Vert ».

Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas conserver ce document, merci de le déposer dans le conteneur à papier d'un point tri ou d'une déchetterie.

Sommaire

- 3 | ÉDITO
- 4 | DOSSIER : SIMPLIFIER LE TRI DES DÉCHETS POUR MIEUX RECYCLER
- 10 | TRAVAUX
- 11 | LA GAZOUILLETTE, L'ACTUALITÉ DES CRÈCHES, DES ÉCOLES ET DE LA PETITE ENFANCE
- 12 | MÉMOIRE ET RÉSISTANCE : D'HIER À AUJOURD'HUI, D'AUJOURD'HUI À DEMAIN
- 14 | TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS COMMUNAUX : LA VILLE RÉSISTE À L'INJONCTION DE L'ÉTAT
- 15 | TRÉSORERIE DU SEIGNANX : ENCORE UN SERVICE PUBLIC D'ÉTAT EN MOINS !
- 16 | EXPRESSION DES ÉLUS
- 17 | ÉTAT-CIVIL / COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
- 18 | ENVIRONNEMENT : ENTREtenir L'AYGAS POUR PRÉVENIR LES INONDATIONS ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ
- 19 | ENVIRONNEMENT : DU NOUVEAU POUR LES PLAGES !
- 20 | RETOUR SUR LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE : DE GRANDS CHAMPIONS À TARNOS !
- 22 | BIENVENUE ! DÉCOUVREZ LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS INSTALLÉS À TARNOS
- 24 | PORTRAIT : ANDONI CASTERA, CHAMPION DE PELOTE BASQUE
- 25 | PAGE JEUNES
- 26 | 17^E ÉDITION DU FESTIVAL JAZZ EN MARS, DU 2 AU 5 MARS 2022 : DÉCOUVREZ LE PROGRAMME !
- 27 | SAISON CULTURELLE / MÉDIATHÈQUE LES TEMPS MODERNES / ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
- 28 | AGENDA DES ANIMATIONS
- 30 | EN BREF !
- 31 | INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La Photo du Mois



541 RÉACTIONS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
COMPLÈT ! Le spectacle de Guillaume Meurice, en meeting-spectacle pour la campagne présidentielle de 2022 se déroulera le samedi 12 février dans une salle Maurice Thorez pleine à craquer ! Le célèbre chroniqueur de France Inter est en tournée dans toute la France pour son nouveau spectacle plein d'humour : « Guillaume Meurice 2022 ».

Édito



Accompagné de Nicolas Domet, adjoint à l'Éducation, à la rencontre des enseignants et des écoliers.

Tarnosiens, Tarnosiennes,
chers concitoyens, chères concitoyennes,

Ce mois de janvier aura été marqué par une **grève inédite**, par son ampleur et sa détermination, des enseignants et, plus globalement, de l'ensemble des **personnels de l'Éducation**. Elle en dit long sur leur souffrance, leur exaspération.

Intraitable, inflexible, le **Ministre de l'Éducation**, depuis 5 ans, a toujours privilégié le **passage en force plutôt que le dialogue**. Le dernier protocole sanitaire, expédié d'une plage d'Ibiza, à un journal en ligne payant, la veille d'une rentrée qui

s'annonçait catastrophique avec le tsunami Omicron, a été la goutte qui a fait déborder le vase après des années de **fragilisation volontaire du service public de l'Éducation**.

Dans une adresse aux parents, dans laquelle nous expliquions les **raisons du soutien de la Municipalité à la grève** qui s'annonçait massive dans les écoles de Tarnos, nous leur indiquions :

« Le Gouvernement ne prend toujours pas la mesure de la situation et se félicite de garder les écoles ouvertes coûte que coûte, alors que l'**absentéisme pour cause d'infection bat chaque jour de nouveaux records**, tant chez les élèves que chez les acteurs des équipes pédagogiques, qu'ils soient enseignants, AESH, ATSEM, personnels du périscolaires.

Les charges qui sont demandées à la communauté éducative, et plus particulièrement aux enseignants et directeurs d'écoles, se sont considérablement alourdis au rythme des protocoles successifs.

« C'est d'un plan d'urgence dont l'école a besoin pour répondre aux défis de la crise sanitaire et lutter contre les inégalités scolaires »

Le **déni de réalité de l'État** ne s'arrête pas là : l'approvisionnement en **autotests gratuits** en pharmacie n'a pas été anticipé, entraînant leur pénurie et la nécessité absolue d'une fourniture de **masques FFP2** par l'Éducation nationale se fait toujours attendre, après deux ans de pandémie.

La crise sanitaire met aussi en lumière le **manque de remplaçants** en cas d'absence d'enseignants, les postes ayant été considérablement réduits au fil du temps. Aujourd'hui des centaines de classes sont fermées faute d'enseignants.

La réalité crue est bien celle que, faute de moyens, l'école, qui subit des restrictions budgétaires sans précédent depuis plusieurs années déjà, ne bénéficie pas de l'**organisation protectrice nécessaire** ».

La mobilisation historique aura obligé le Gouvernement à ouvrir la **porte à de premières discussions**. Si les annonces restent mesurées, l'actuel protocole épuisant toujours les personnels et désorganisant autant l'école, sans toujours la sécuriser, nous retiendrons néanmoins une **annonce hautement symbolique**, qui se doit naturellement de se concrétiser : le **recrutement d'enseignants remplaçants**.

Mais c'est bien toujours d'un plan d'urgence dont l'école a besoin pour répondre aux défis de la crise sanitaire et lutter contre les inégalités scolaires. C'est aussi d'une digne rémunération dont doivent pouvoir bénéficier les enseignants.

Nous serons, jusqu'à satisfaction, toujours de ces **combats pour l'avenir de nos chers petits Tarnosiens**.

Jean-Marc LESPADÉ
Maire de Tarnos,
Conseiller départemental des Landes

Simplifier le tri des déchets pour

Depuis le 1^{er} février, les consignes du tri ont changé pour faciliter le recyclage. L'occasion de redécouvrir le circuit de nos déchets, du dépôt aux points tri jusqu'à leur valorisation.



Pots de yaourt, tubes de dentifrice, sacs plastiques, barquettes, capsules de café, paquets de chips... Depuis le 1^{er} février, tous les emballages vides se trient. Trier plus et mieux, c'est recycler davantage et participer activement à la protection de notre planète. Car qui dit plus de matières recyclées, en particulier les plastiques, dit moins de ressources consommées pour les produire, et moins de gaz à effet de serre émis.

Depuis de nombreuses années, la ville de Tarnos et la Communauté de Communes se sont engagées, aux côtés du Sitcom 40, à réduire, à la source, la production de déchets et à développer le tri des emballages et leur recyclage. En effet, traitées de façon appropriée, les matières premières que comportent ces derniers peuvent

être réutilisées dans la fabrication de produits industriels. C'est ainsi le plus sûr moyen de préserver les ressources naturelles de la planète et de limiter les dommages environnementaux liés à l'extraction minière ou à la surexploitation forestière.

Aujourd'hui, le défi consiste à réduire la quantité d'ordures ménagères non valorisables, et à trouver des solutions techniques viables financièrement pour recycler toujours plus d'emballages. A titre d'exemple, concernant les emballages en plastique, sur un million de tonnes mises sur le marché chaque année en France, à peine un tiers est recyclé. Il existe donc encore de grandes marges d'amélioration !

Qu'est-ce qu'un déchet ?

Selon l'Ademe, un déchet désigne tout matériau, substance ou produit qui a été jeté ou abandonné car il n'a plus d'utilité. Ce sont les restes alimentaires que l'on met à la poubelle, les bouteilles et les emballages que l'on dépose dans les conteneurs de tri. Ou encore les objets plus gros comme les vieux meubles abîmés, matelas, vélos rouillés que l'on amène à la déchetterie. Sans compter les matériaux, produits et résidus issus de l'agriculture, de l'industrie...

Chaque année en France, chaque habitant produit en moyenne 354 kg d'ordures ménagères (calculs réalisés par l'Ademe à partir des tonnages des poubelles des ménages - hors déchets verts - collectées par les collectivités locales).

Quelques chiffres

Le Sitcom a collecté en 2021 à Tarnos



● Bouteilles et flacons en plastique : 60,41 tonnes



● Cartonnettes et briques alimentaires : 88,14 tonnes

● Emballages métalliques : 28,26 tonnes



● Papier : 180,61 tonnes



● Verre : 490,91 tonnes

mieux recycler



Emballages en plastique et en métal, briques alimentaires



Papiers et cartonnettes



Emballages en verre



Trier tous les emballages sans exception

Une des solutions pour progresser est donc de simplifier le geste de tri en permettant à chacun de mettre tous les emballages sans exception dans le conteneur de tri et de développer ainsi le recyclage des emballages en plastiques qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors tels que les films, pots barquettes, tubes, sachets... Ces derniers peuvent être désormais déposés dans le conteneur jaune au même titre que les bouteilles et les flacons en plastique. C'est aussi dans le conteneur jaune que sont jetés les emballages en métal comme les boîtes de conserves, les bidons, les aérosols, les canettes, les briques alimentaires (recouvertes à l'intérieur d'un film en aluminium),

auxquels on peut désormais rajouter les petits emballages métalliques comme les barquettes alimentaires ou encore les capsules de café, les plaquettes de médicaments...

De plus, pour simplifier davantage le tri, le nombre de conteneurs passe de cinq à trois avec un conteneur vert pour le verre, un conteneur bleu pour les papiers et les cartonnettes (journaux, boîtes de céréales...), et le conteneur jaune pour les déchets plastiques, métalliques et les briques alimentaires. En changeant les consignes du tri, le Sitcom espère ainsi récupérer 4 kg en plus de déchets par an et par habitant.

Emballages en plastique et en métal, briques alimentaires



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN MÉTAL

BRIQUES ALIMENTAIRES

Sensibiliser les habitants

Dans le cadre des nouvelles consignes de tri qui débutent le 1^{er} février prochain, le Sitcom Côte Sud des Landes organise une opération de sensibilisation en porte-à-porte, principalement dans les habitats collectifs dont les syndics de copropriété ont donné leur accord. 1 800 foyers seront concernés sur les 4 communes participant à la campagne soient Tarnos, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Peyrehorade et Castets. Entre le 1^{er} et le 26 février prochain, 4 animateurs du Tri et de la Prévention des Déchets rencontreront les habitants pour les sensibiliser aux nouvelles consignes du tri.

15 points-tri à Tarnos !

En plus de la déchetterie située sur l'avenue du 1^{er} Mai (voir page 9), le Sitcom a installé 15 points-tri répartis dans toute la commune. Vous pouvez y jeter vos ordures ménagères et effectuer le tri pour le recyclage.

Mais attention ! Les points-tri ne sont pas des décharges : le dépôt sauvage est formellement interdit et puni par la loi. Pour tous vos encombrants, la Ville de Tarnos met en place un système gratuit de collecte à votre domicile (voir page 9).

Les points-tri à Tarnos se trouvent :

> QUARTIER DES BARTHES

- Salle Biarrotte (RD 817)

> QUARTIER CASTILLON

- Rue Lucien Barbier (près de la salle Mandela)
- Chemin de la Tuilerie (parking du restaurant)

> QUARTIER DES PLATANES

- Rue de Castillon (près de la RD 810)
- Résidence Clair de Lune
- Avenue Cécile et Henri Rol-Tanguy

> QUARTIER PISSOT-CASTAGNET

- Rue de la Palibe

> CENTRE-VILLE

- Rue Michel-Arnaud Lafitte (parking du cimetière)

> QUARTIER DAUPHIN-CHANTOISEAU

- Avenue du Dauphin
- Rue du 19 mars 1962 - Sylvaflor

> QUARTIER GRANDJEAN - LA PLAINE

- Rue Grandjean
- Rue Paul Gauguin

> LA BAYE

- Avenue Georges Lassalle

> QUARTIER DES FORGES

- Rue des Forges

> QUARTIER DE L'OcéAN

- Centre commercial de la plage (Avenue Julian Grimau)

La deuxième vie de nos déchets

La collecte sélective des emballages ménagers est assurée en régie par le Sitcom dans les points d'apport volontaire (les points tri). Une fois récupérés, tous les déchets sont transportés vers des filières de recyclage agréé. Le verre sera valorisé directement par des repreneurs alors que les emballages plastiques et métalliques, les papiers et les cartonnettes tout comme les briques alimentaires, devront d'abord être triés dans un centre de tri

avant d'être acheminées vers des usines de recyclage où une fois transformés ces déchets connaîtront une nouvelle vie.

À l'image des bouteilles d'eau avec lesquelles on fera des paillettes de PET (polyéthylène téréphthalate) qui seront utilisées par des industriels comme matière première pour la fabrication de fibres à textile (polaire), de barquettes ou de nouvelles bouteilles d'eau.



3



1



À Bénese-Marenne, l'Unité de Valorisation des Déchets (UVE) produit 55 GWh par an.



2



4



5

Les déchets ménagers produisent de l'électricité

Collectées deux fois par semaine (les lundis et jeudis ou mardis et vendredis en fonction des quartiers), les ordures ménagères sont acheminées vers l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE), située à Bénese-Marenne, où elles seront brûlées pour produire de l'électricité.

En service depuis juillet 2016, l'UVE a une capacité de traitement de 91 000 tonnes de déchets par an. L'usine produit 55 GWh d'électricité chaque année qui est revendue sur le réseau électrique, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une commune d'environ 35 000 habitants.

Après avoir été pesés et passés par un portique de détection pour vérifier l'absence de déchets radioactifs, les camions vident leur déchets dans une fosse (1) de 2 000 m³ (soit l'équivalent d'une piscine olympique). À l'aide d'un grappin (2), un opérateur charge la trémie d'alimentation du four. À l'intérieur,

les déchets sont brûlés à une température de 1 000 à 1100°C pendant environ une heure (3 - 4).

La vapeur produite par la chaudière (5) est envoyée vers un turbo-alternateur qui produit de l'électricité. Une fois condensée l'eau est renvoyée vers la chaudière pour faire à nouveau de la vapeur. Il n'y a donc aucun rejet hydrique dans le milieu naturel.

Les fumées émises par la combustion des déchets subissent différents traitements pour éliminer les acides, dioxines, furanes et métaux lourds.

Elles sont ensuite filtrées pour capter les poussières qui seront à leur tour recyclées. Les « imbrûlés » de l'incinération, appelés mâchefers (6) seront à leur tour valorisés (voir l'article sur la plateforme multimatériaux en page 9).

mieux recycler

Trois questions à Alain Perret

1^{er} Adjoint au Maire,
en charge des finances, de la voirie et des réseaux
Vice-Président du Sitcom Côte Sud des Landes.



Les consignes de tri ont changé depuis le 1^{er} février, pourquoi ?

La loi de 2015 relative à la transition énergétique a fixé des objectifs ambitieux aux collectivités en matière de recyclage. Elle impose, entre autres, une généralisation de l'extension des consignes de tri des emballages ménagers à l'ensemble des emballages en plastique à l'horizon 2022, simplifiant ainsi le geste de tri des habitants. Ainsi, un tri plus large, c'est plus de matières recyclées et moins de matières premières utilisées.

Depuis 2012, une expérimentation a été conduite par l'éco-organisme Citeo auprès de 3,7 millions de français dans 51 collectivités. Les conclusions de cette expérimentation ont démontré que l'extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique présentait un véritable intérêt économique et écologique. Le Sitcom Côte Sud des Landes a souhaité prendre part au projet dès 2021 pour que nous puissions en bénéficier dès le 1^{er} février 2022. C'est donc une vraie révolution du geste de tri pour les 175 000 habitants et les 76 communes du territoire : 3 flux et 3 containers identifiés par un code couleur : Bleu : papiers et cartonnages / Jaune : emballages

en plastique, en métal et briques alimentaires / Vert : emballages en verre.

Un programme de densification des points tri est lancé afin de faciliter l'accès au tri des habitants.

En triant davantage, vous espérez réduire les déchets des ménages ? Quel objectif aimeriez vous atteindre ?

Trier les emballages et réduire les déchets sont deux actes différents mais complémentaires. L'objectif de ces nouvelles consignes de tri est une augmentation de 4 kg d'emballages recyclés par an et par habitant.

Le recyclage évolue pour nous permettre de trier encore plus, et donc diminuer davantage les ordures ménagères qui sont incinérées. Nous avons déjà réduit le volume de déchets par habitant de 180 kg en 10 ans. Développer et promouvoir le réemploi en sensibilisant les usagers est crucial.

Notre commune est déjà engagée dans cette démarche, notamment par le biais des écoles par la réduction et la valorisation du papier et des déchets alimentaires de la restauration scolaire, ou à travers ses chantiers par la réutilisation de matériaux issus de déconstruction.

Dans la réduction des déchets, les industriels ont un rôle essentiel à jouer dans cette démarche, en développant l'éco conception et en limitant les emballages mis sur le marché. Mais pour nous aussi en tant que consommateur, il est indispensable de revoir nos modes de consommation et de soutenir une économie plus sobre. Le meilleur déchet reste bien celui que l'on ne produit pas !

Le prix du traitement des déchets ne cesse d'augmenter. Pourtant la Communauté de Communes du Seignanx souhaite alléger la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), n'y a t'il pas une contradiction ?

Les collectivités en charge de la gestion des déchets en France sont soumises à de très lourdes contraintes financières depuis plusieurs années,

qui impactent inmanquablement leurs budgets et, in fine, la fiscalité locale.

Plusieurs facteurs contribuent à cette situation : l'explosion des tonnages de déchets en lien avec le confinement et la reprise économique, l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), une forte fluctuation des cours de reprise des matériaux recyclés, la mise aux normes des installations et les contraintes réglementaires de plus en plus en fortes notamment sur les biodéchets. Même si le service public du Sitcom est performant en termes de coûts, de densité et de filières de valorisation, la contribution de la Communauté de communes reste élevée et en constante progression. Celle-ci est financée par la TEOM payée par les ménages des 8 communes du territoire.

« Le meilleur déchet reste bien celui que l'on ne produit pas ! »

Cet impôt, payé en même temps que votre taxe foncière et répercuté sur les locataires, est calculé de la manière injuste et obsolète et aucun contribuable quel que soit sa condition sociale ou son type de logement ne peut en être exonéré.

Respectant l'engagement pris devant les électeurs en 2020, la nouvelle majorité communautaire a décidé pour 2022 de réduire de moitié le taux de TEOM pour une meilleure justice fiscale.

Pour maintenir les capacités de financement des projets de territoire, les élus ont proposé de créer une taxe foncière et d'augmenter la taxe payée par les grands groupes du secteur industriel en épargnant les petites entreprises qui constituent la majorité de notre tissu économique.

Cela permettra aux personnes âgées aux revenus modestes, aux locataires, habitants de logements sociaux de diminuer par deux leur imposition et sera sans incidence pour le reste des propriétaires occupant leur logement.

Qu'est ce que le Sitcom ?

Le Sitcom Côte Sud des Landes (Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères) est un établissement public créé en 1969. Il exerce deux compétences : la collecte des déchets ménagers pour 56 des 76 communes (la Communauté d'Agglomération du Grand Dax a conservé cette compétence), et le traitement et la valorisation des déchets ménagers pour la totalité des communes.

Sitcom
Côte sud des Landes AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

À Tarnos,
le Sitcom a collecté
en 2021

**3 176,52
tonnes
d'ordures
ménagères.**



Déposer les encombrants à la déchetterie

Située dans la zone industrielle, la déchetterie dispose de 10 bennes à quai (plus 4 de secours), dans lesquelles les usagers peuvent déposer quasiment tous les déchets ménagers à l'exception des ordures ménagères, les déchets radioactifs ou explosifs, l'amiante et l'amiante ciment, les graisses des bacs à graisse, les bâches agricoles. La déchetterie est également équipée d'un local pour la collecte des déchets diffus spécifiques (produits phytosanitaires, peintures, solvants...), et d'un parc à végétaux sur lequel les déchets de jardins peuvent être déposés sur une aire de stockage spécifique de plus de 5 000 m².

Comme les 22 déchetteries du Sitcom, son accès est libre pour les particuliers et réglementé pour les professionnels qui doivent s'acquitter d'une redevance pour y déposer leurs déchets. Certains d'entre eux seront ensuite acheminés vers des filières dédiées pour être recyclés comme les déchets spécifiques dangereux (batteries, peintures, solvants...), et non dangereux (bouteilles de gaz, pneus, extincteurs...), les équipements électriques ou électroniques hors d'usage, le matériel sportif, les vêtements abîmés... D'autres comme les meubles, les petits objets, l'électroménager, les vélos, tous en bon état, seront confiés à des associations qui les remettront à neuf pour leur offrir une seconde vie. Enfin, le bois et les palettes, les déchets inertes (gravats) et les végétaux seront acheminés vers la plateforme multi-matériaux de Bénesse-Mareme où ils seront transformés et commercialisés (voir page 9).

Déchetterie de Tarnos :

 Avenue du 1^{er} Mai
(entre le rond-point de l'industrie et le carrefour Pierre Sépard)

 Du lundi au samedi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 18h
Fermée les jours fériés

 www.sitcom40.fr/dechetterie/tarnos
contact@sitcom40.fr
Téléphone : 05 58 72 03 94



L'enlèvement des encombrants

Si vous n'avez pas la possibilité d'apporter vos encombrants ou vos déchets de jardin à la déchetterie par vos propres moyens, le Sitcom peut réaliser une collecte de ces déchets à votre domicile. Cette collecte spécifique est payante.

Renseignements et tarifs :
05 58 72 03 94 ou sur www.sitcom40.fr/services/collecte-encombrants

La Ville de Tarnos met gratuitement à votre disposition des bennes pour les déchets verts

Les services techniques municipaux mettent à disposition des bennes de quartier, destinées à recevoir des déchets végétaux sans emballage plastique, ni cailloux, car ces déchets sont destinés à être broyés et recyclés en compost (voir page suivante).

L'emplacement des bennes de quartier et leurs jours de collecte sont à retrouver sur le portail numérique de la Ville de Tarnos : www.ville-tarnos.fr/dechets-menagers-verts-compostage

Quelques chiffres sur les encombrants

En 2021, le Sitcom a récupéré à la déchetterie de Tarnos :

- 709,88 tonnes de bois
- 213,05 tonnes de cartons
- 334,5 tonnes de ferrailles
- 7 400,38 tonnes de gravats
- 145,98 tonnes de palettes
- 403,32 tonnes de rondins de souches
- 1568,03 tonnes de tout venant incinérable

Soit au total 10 775,14 tonnes de déchets encombrants, sans compter les déchets verts, électroniques ou électroménagers !

Que peut-on jeter à la déchetterie ?

Sont acceptés en déchetterie :

- le bois, les palettes, les déchets verts, les cartons,
- les déchets électriques ou électroménagers,
- les gravats, la ferraille, le mobilier, le textile,
- les piles, les batteries, les produits chimiques,
- les huiles minérales ou végétales,
- les emballages ménagers

Sont refusés :

- les ordures ménagères, les bâches agricoles,
- les déchets radioactifs ou explosifs,
- l'amiante, les cercueils et les urnes funéraires.
- les graisses et les bacs à graisse

mieux recycler

Le traitement et la valorisation des déchets sur la plateforme de Bénése-Maremne

Située à côté de l'Unité de valorisation Énergétique (UVE), à Bénése-Maremne, la plateforme multi-matériaux est un site d'une vingtaine d'hectares qui permet aux SITCOM de stocker temporairement (transit) certains déchets avant d'être recyclés ou valorisés mais surtout de transformer sur place certains déchets qui seront ensuite commercialisés.

Maturation et tri des mâchefers (22 000 tonnes valorisées/an)

Les mâchefers (résidus de l'incinération des ordures ménagères de l'Unité de Valorisation Énergétique) y sont regroupés et stockés plusieurs semaines dans un hangar pour maturation. Après avoir été débarrassés des métaux ferreux et non ferreux, et analysés, on obtient un grave qui sera vendue pour être utilisée en sous-couche routière, en remblais ou en couche de fondation pour bâtiments industriels.

Une toiture photovoltaïque d'1,4 hectare, a été installée sur le bâtiment de maturation des mâchefers en 2020. Cette installation permet la production annuelle de 2 GWH d'électricité, soit la consommation annuelle d'une ville de 1200 habitants.



Compostage des déchets verts (25 000 tonnes valorisées/an)

Les végétaux apportés sur les déchetteries et broyés sur place sont transportés sur la plateforme où ils sont mis en tas. Ceux-ci sont retournés régulièrement afin de permettre une bonne fermentation. Après six mois, la transformation du produit est terminée. Le compost ainsi obtenu est utilisable en agriculture biologique. Le compost est un amendement organique conforme à la norme NF-U 44-051.



Valorisation du bois (7 000 tonnes/an)

Les bois de démolition, d'ameublement, des palettes, des souches et des rondins, collectés en déchetterie sont dirigés vers la plateforme pour être triés, broyés et calibrés. Après transformation, la plupart de ces bois sont utilisés par les industriels en combustibles dans les chaudières à bois ou en panneaux d'agglomérés. Les rondins et les palettes sont également valorisés en bûches de chauffage, en paillage décoratif et en allume-feu.



Valorisation des gravats (50 000 tonnes d'inertes valorisés/an)

Les inertes composés de béton, briques, tuiles, céramiques, mélange bitumeux, terre et cailloux, collectés sur les déchetteries ou par apport direct des professionnels sont broyés, déferrailés et calibrés à la demande afin d'être commercialisés sous différents produits et granulométries : concassé de béton ou mixte et sable. Ils sont ensuite vendus à des professionnels.

Le compost, le paillage, le concassé de béton et le sable sont aussi vendus sur place aux particuliers. Renseignements et tarifs sur Sitcom40.fr

Un compost fait maison !

Le compostage des déchets de cuisine permet d'obtenir un produit de qualité, le compost, idéal pour votre jardin. Mais il permet surtout de détourner de la poubelle ses déchets de cuisine et d'en diminuer ainsi son volume. Au final, les transports et l'incinération des déchets sont limités.

Tous vos déchets de cuisine d'origine végétale : épluchures de légumes et de fruits, restes de légumes et fruits crus ou cuits, restes de pâtes, riz, purée, marc de café (avec filtre), sachets de thé et infusettes, pain, serviettes en papier et essuie-tout, les coquilles d'œufs, ainsi que les déchets de jardin (herbes et feuilles mortes). Pour des raisons d'hygiène, il est conseillé de ne jamais mettre de déchets d'origine animale (restes de viande et poisson).

Vous obtiendrez ainsi un amendement organique naturel, idéal pour votre jardin ou votre potager, que vous pourrez utiliser pour votre jardinage !



Commandez gratuitement votre composteur

Le SITCOM Côte Sud des Landes met gratuitement à disposition un composteur individuel (un par foyer) à tous ceux qui souhaitent composter les déchets de cuisine. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous inscrire par téléphone au 05 58 72 03 94 afin que le composteur soit déposé à la déchetterie la plus proche de votre domicile.

Un bac à marée pour recueillir les déchets de l'océan

Le bac à marée, créé par la Ville de Tarnos, situé sur le parking de la plage du Métro permet de recueillir les déchets de l'océan ramassés sur la plage. On peut ainsi y déposer des plastiques, de la ferraille, du verre, des emballages, des bouts de tissus, ou des chaussures, des pneus et cordages...

Attention, les déchets ménagers ne doivent en aucun cas être jetés dans ce bac mais dans des poubelles « classiques », disposées le long des chemins et sur le parking. Même chose pour les bouteilles plastiques et canettes qui doivent être déposées dans les points tri afin d'être recyclées.

Travaux

Rue Georges Lassalle

État d'avancement :

Les travaux sur cette très longue rue, partagée de chacun de ses côtés entre les communes de Boucau et de Tarnos, est achevé ! Il aura fallu un an et demi de chantier pour rénover les revêtements de la chaussée, créer de véritables trottoirs, y installer des aménagements afin de diminuer la vitesse des voitures, enterrer les réseaux téléphoniques, et refaire les réseaux d'eaux et de gaz.
Coût du chantier : 2 230 000 € TTC (dont Ville de Tarnos : 600 000 €)



Rue de l'Avenir

État d'avancement :

Les fossés ont été curés par les agents de la Ville, comme sur bien d'autres secteurs, afin de permettre le bon écoulement des eaux de pluie.



Avenue du 1^{er} mai

État d'avancement :

La première partie des travaux est presque achevée, entre le rond-point de l'Industrie et l'Espace Technologique Jean Bertin. Cette portion est non seulement rénovée, mais aussi aménagée : création de fossés pour améliorer la gestion des eaux pluviales, chaussée roulante réduite pour faire baisser la vitesse des véhicules, et création d'une voie dédiée aux piétons et aux vélos sur toute sa longueur. La déviation par la RD85 reste en place jusqu'à la fin des travaux qui devraient s'achever à la mi-février.

Coût du chantier : 482 000 € TTC (Ville de Tarnos : 277 500 € / Communauté de communes : 122 000 € / Conseil Départemental des Landes : 82 500 €)



DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Mobilités

DU CENTRE-VILLE À L'OcéAN...
LES VOIES DU CHANGEMENT !

SAMEDI
5 FÉVRIER
2022
9H30 • HÔTEL DE VILLE

Avenues Lénine, du 1er Mai,
voie de contournement du port, pistes cyclables, voies douces...
**En 2022, quels nouveaux aménagements
à Tarnos pour les mobilités plus apaisées,
favorisant le vélo et la marche ?**

Nouveau Centre de Loisirs

État d'avancement :

Le chantier du futur bâtiment abritant le Centre de Loisirs avance selon le calendrier prévu et devrait être reçu dans le courant du mois de mai. Baptisé en l'honneur de Pierrette Fontenas, Maire honoraire de Tarnos, ce nouveau lieu de vie pour les enfants tarnosiens, après l'école ou pendant les vacances, scolaires, sera des plus fonctionnels.

De larges baies vitrées permettront un ensoleillement naturel et son emplacement au cœur même du quartier des Platanes, à proximité des écoles Concarret et Lasplacettes, permettra aux enfants de se rendre rapidement au Parc de Castillon ou à l'Écolieu Lacoste pour profiter des joies de la nature !

Coût du chantier : 1,3 millions € TTC (avec la participation de la CAF, de la Préfecture des Landes et des acteurs départementaux de la petite enfance)



**Les enfants prendront bientôt possession
de leur tout nouveau Centre de Loisirs !**

La G azouillette

Crèches | Écoles Maternelles & Primaires | Centre de Loisirs



Le journal des enfants de 0 à 12 ans (et de leurs parents) !

La journée de la petite-enfance se prépare !



Reportée en 2020 et 2021 en raison de la situation sanitaire, la journée de la petite-enfance fera, si tout va bien, son grand retour au printemps !

La Ville et ses différents partenaires sont déjà au travail pour préparer un programme riche en ateliers, spectacles, informations pour les enfants de 0 à 3 ans... et leurs parents ! Plus d'infos à venir très bientôt !

Association pour le Centre de Loisirs

Malheureusement pour la 2^{ème} année consécutive, l'Association a dû annuler le Carnaval (prévu le 5 février), en raison de la situation sanitaire.

Si le défilé, la présentation des chars au grand public et le traditionnel jugement de San Pansar n'auront pas lieu, une animation est tout de même maintenue sur chacune des écoles.

En effet les enfants et leurs animateurs se sont mobilisés pour créer un char par école et par Centre de Quartier.

Durant une semaine, tous les jours, au rythme des Parcours Éducatifs, les enfants profiteront d'un temps festif animé par l'École de Musique dans le cadre du Festival Jazz en Mars.

Durant les vacances d'hiver, les petits Tarnosiens s'initieront à l'art, plus

précisément à la peinture « à la manière de », guidés en cela par l'École des Arts.

Une douzaine d'autres enfants partiront à la neige pour un séjour à la Mongie avec les Francas des Landes.

Les Centres de Quartier ont initié plusieurs séances de prévention des écrans en collaboration avec la Ligue de l'Enseignement des Landes.

Des challenges inter-écoles et une réflexion autour de la confection de menus ont jalonné les semaines précédentes dans le cadre de la pause méridienne.

En effet, malgré les conditions de travail dégradées dues à la pandémie (absence d'animateurs, effectifs en berne et irréguliers, obligation de fonctionner par classe etc...), les animateurs essaient d'offrir dès qu'ils le peuvent aux enfants des ateliers, des jeux, ou des actions, parfois des sorties, qui leur permettent d'oublier la situation et de grandir dans un climat le plus serein possible.

N'oubliez pas de noter sur vos agendas, l'Assemblée Générale de l'Association le jeudi 24 mars 2022 et les vacances de printemps du mardi 19 avril au vendredi 29 avril 2022.



Le carnaval aura lieu comme l'année dernière dans les écoles

Une fin d'année animée !

La semaine précédant les vacances de fin d'année, les élèves ont eu droit à plusieurs surprises. Outre la traditionnelle visite du Père Noël dans les écoles avec des bonbons et un livre offert à chaque élève de grande section, la Ville avait également programmé un fabuleux spectacle pour les élèves de primaire. Ceux-ci ont pu admirer les acrobaties du Cirk Pirate et rire devant leurs péripéties !



La Municipalité aux côtés des personnels de l'Éducation nationale

Massivement mobilisés le 13 janvier dernier pour défendre l'école et les élèves et protester contre l'organisation de la rentrée scolaire en pleine vague de contaminations due au nouveau variant du covid, les personnels de l'Éducation nationale ont reçu le soutien plein et entier de la Municipalité.

Une délégation d'Élus, conduite par Nicolas Domet, adjoint au Maire chargé de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse, a manifesté aux côtés des agents, pour que l'école redevienne un lieu protégé, qu'elle bénéficie de moyens à la hauteur des enjeux éducatifs et sanitaires, et qu'un travail de concertation avec les professionnels de l'Éducation soit mené par le Ministère afin de prendre des mesures qui correspondent aux réalités du terrain !



80 ans après les rafles de 1942, la Ville de Tarnos invite les générations d'hier et d'aujourd'hui à se souvenir de ces combattants de la Liberté. À partir du mois de mars, pièces de théâtre, film d'animation, exposition, conférence seront proposées aux scolaires et au grand public, pour ne jamais oublier...

Ils s'appelaient André, François, Félix, Henri, Charles...

À l'automne 1942, il y a bientôt 80 ans, une quarantaine de personnes furent arrêtées à Tarnos et Boucau, puis déportées. Leur crime : avoir refusé de se soumettre à l'occupant, en s'engageant pour la Liberté. Pour honorer leur mémoire, la Ville de Tarnos revient sur le destin de ces héros, dont certaines rues tarnosiennes portent aujourd'hui le nom.

Le témoignage de René Desquerre

« La nuit du 26 au 27 octobre 1942 reste douloureusement gravée au plus profond de mon être. J'ai 18 ans, nous avons dépouillé du maïs toute la soirée. Des voisins nous ont aidés comme c'est la coutume. L'éclairage était occulté... Vers 21h, chacun a regagné son domicile... Couvrez feu... »

Un peu avant minuit, des coups violents ébranlent la porte de la maison. « Police, ouvrez ! » Ma mère ouvre aussitôt. Deux hommes, excités, revolver au poing sont là. Je me lève et je reconnais deux habitués de la ligne d'autobus que je rencontrais tous les jours en me rendant au lycée. « C'est toi que nous venons chercher. C'est pour un simple interrogatoire. Habille-toi. »

Je me prépare pendant que l'on fouille dans mes affaires scolaires. Un paquet de tracts attend sous la pile de livres... ma mère pleure, ma tante essaie de raisonner les sbires « français ». Je m'agite pour détourner l'attention... J'ai droit au canon de pistolet sur la tempe. Mon père, réveillé par le tumulte surgit et s'écrie : « Qu'est-ce que c'est ? ». On le fait taire très brutalement... Je suis prêt.

Embrassades à mes parents, ma tante et ma grand-mère. Lorsque je passe la porte de la maison, encadré par les hommes armés, une voix dans le noir à l'extérieur, un gendarme sans doute crie : Vous vous trompez, ce n'est pas celui-là, c'est l'autre ! » « Mais l'ordre est bien d'amener le jeune ! » « Desquerre le jeune c'est moi dit mon père comme soulagé. J'ai un frère aîné prénommé Charles comme moi. Pour me distinguer, on m'appelle le jeune.

Stupeur, douleur, crainte et désarroi. On me force à me recoucher. Et mon papa disparaît dans la nuit. Je ne l'ai jamais revu. Mon père venait de se sacrifier pour me protéger. »

C'est à travers ce témoignage poignant et douloureux, que René Desquerre rendait hommage à son père, le 8 mai 1999, lors de l'inauguration de la rue qui portait désormais son nom. Comme Charles Desquerre, une quarantaine de personnes, habitant Tarnos ou Boucau ont été raflés à l'automne 1942, notamment pendant cette nuit de l'horreur, du 26 au 27 octobre, où la ville de Tarnos a payé un lourd tribut avec plus de quarante arrestations. Un grand nombre d'entre eux furent déportés, certains ne sont jamais revenus.

Tarnos et Boucau, foyers de la Résistance

En effet, les villes de Tarnos et Boucau comptaient parmi leurs habitants une grande part des forces vives de l'ensemble de la Résistance de la côte basco-landaise. Dont un groupe de jeunes communistes, regroupés au sein du Front Uni des Jeunes Patriotes (FUJP). Parmi eux, Jean Coursan, Albert Descoutey, Marcel Glize, Paul Lesmarie, Henri Prévot, Hubert Sanz, Jean Tausin, Gabriel Dauga, René Desquerre, Jean-Louis Llevo ou encore Mady Labat, une jeune fille qui coordonnait leur action.

Tous ont refusé de se soumettre en s'engageant pour la Liberté, souvent au péril de leur vie, créant des réseaux de passage de clandestins en zone libre, se réunissant pour préparer la distribution de tracts, des sabotages de dépôt de munitions, pour récupérer des cartes de ravitaillement ou organiser des évasions. Ces jeunes résistants ont fait tout leur possible pour entraver l'action nazie, au péril de leur vie, n'écoulant que leur courage. Ne les oublions pas !



On dénombre 101 personnes arrêtées à Boucau et Tarnos lors des différentes rafles entre 1940 et 1944.

61 d'entre elles sont déportées, dont la moitié ne reviendra pas.

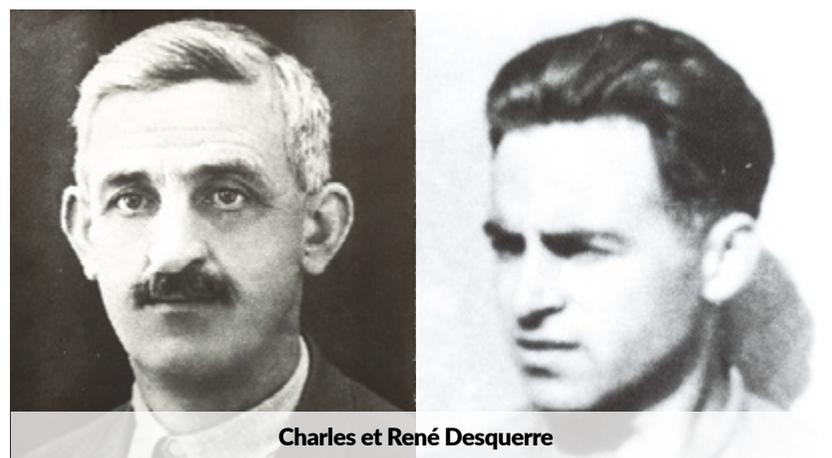
Charles et René Desquerre

Marin à Bayonne en 1911, Charles Desquerre est mobilisé en 1914. Après la guerre, il est employé comme ouvrier docker par les Forges de l'Adour jusqu'en 1920, date à laquelle il est renvoyé en raison de son rôle dans les grèves de mai et d'octobre.

Élu conseiller municipal de Tarnos en 1919, Charles Desquerre devient membre du PCF en 1921 et participe à l'implantation du parti dans la région. Quelques temps après, il devient employé de la mairie de Bayonne. Arrêté par la Gestapo en 1942, il est déporté et meurt au camp de Sachsenhausen.

Après l'arrestation de son père, René Desquerre est en danger. Il quitte la région, passe clandestinement la ligne de démarcation et s'installe pour quelques semaines à Grenoble en zone dite libre. De retour à Tarnos, il reprend contact avec des résistants, et organise un bataillon Francs-Tireurs et Partisans (FTP). C'est le bataillon CHIBERTA qui opère sur la côte basco-landaise. Au titre des faits d'armes de ce bataillon, on compte la protection et l'aide au passage en Espagne d'un aviateur anglais dont l'avion avait été descendu au-dessus de la France. Les FTP participent aussi au vol d'armes et de munitions allemandes dans les blockhaus de la Chambre d'amour et dans un Camp de Jeunesse non loin de Saint-Jean-Pied-de-Port. René Desquerre est à l'initiative de la confection du drapeau tricolore et de drapeaux des alliés. Et c'est aussi lui, qui à la Libération, a arraché le drapeau nazi sur la mairie de Tarnos pour y faire flotter le drapeau français.

Après la Libération, ce héros de la Résistance a milité au sein de l'Anacr au service de la mémoire de ses camarades disparus, au point de devenir Président départemental des Landes de l'association. Il est décédé à l'âge de 91 ans en février 2016.



d'aujourd'hui à demain

Afin de perpétuer le souvenir et le combat des Résistants, et la mémoire des victimes de la Shoah, la Ville de Tarnos proposera, à partir du mois de mars, une programmation riche en événements où le public et les élèves seront conviés.

Dimanche 6 mars

17h30 - Salle Polyvalente à Biaudos

« La Vague - Théâtre Immersif »

Adapté du film de Denis Ganzel, et du roman de Todd Strasser, la « Troisième Vague » est une pièce insolite au cours de laquelle un professeur a fondé un mouvement fascinant nommé « La Vague » pour faire comprendre à ses élèves les sentiments qui peuvent emporter tout un pays dans le totalitarisme.

Lundis 14 mars et 4 avril

Séances ciné réservées aux scolaires

« Où est Anne Franck ? »

Kitty, l'amie imaginaire d'Anne Frank, à qui était dédié le célèbre journal, a mystérieusement pris vie, de nos jours, dans la maison où s'était réfugiée Anne, avec sa famille, à Amsterdam. Munie du précieux manuscrit, qui rappelle ce qu'Anne a vécu il y a plus de 75 ans, Kitty se lance à sa recherche en compagnie de son nouvel ami Peter, qui vient en aide aux réfugiés clandestins. Elle découvre alors sidérée qu'Anne est à la fois partout et nulle part. Et dans cette Europe différente, désormais aux prises avec de nouveaux enjeux majeurs, Kitty trouvera le moyen de redonner au message d'Anne Frank sens, vie et espoir...



« Où est Anne Franck ? », un film d'animation d'Ari Folman

Dimanche 8 mai

Cérémonie publique à partir de 11h - Place Viro à Tarnos

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

L'allocution de M. le Maire sera suivie de chansons interprétées par les élèves de 6^e, de 5^e et de l'École Municipale de Musique ainsi que de l'Harmonie Municipale. La cérémonie sera en présence des élèves ayant participé aux parcours éducatifs « Mémoire » organisés entre février et avril par la Ville de Tarnos, et donnera lieu à la lecture des lauréats du concours de prose organisée dans les classes de CM1 et CM2 de Tarnos.

Vendredi 27 mai

Cérémonie publique à partir de 11h - Mémorial des Forges

Journée nationale de la Résistance et hommage à Albert Descoutey

À l'occasion de la Journée nationale de la Résistance, un hommage sera rendu à Albert Descoutey, célèbre Résistant tarnosien, décédé en fin d'année dernière (voir Tarnos Contact n°203).

Septembre 2022

Médiathèque Les Temps Modernes

Exposition « Héritiers, portraits de rescapés »

80 portraits de fils ou de filles de déportés, arrêtés lors de la rafle du 19 mai 1941, réalisés entre 2010 et 2016 par la photographe Géraldine Arestanu.

Exposition réalisée par le Cercil - musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv dans le cadre de la commémoration du 75^e anniversaire du billet vert.



Jeudi 22 septembre

18h30 - Médiathèque Les Temps Modernes

Ciné-débat autour du film « Mémoire d'assassinés »

Le film documentaire « Mémoires d'assassinés », réalisé par Guillemette Beyron, interroge la transmission au sein de familles qui ont vécu un génocide. À travers les témoignages de descendants de victimes de trois génocides, le film pose la question suivante : comment parle-t-on, au sein des familles françaises survivantes, de ces événements ? La projection sera suivie d'un échange avec la réalisatrice.

Dimanche 2 octobre

17h - Salle Maurice Thorez

« Les Français chantent aux Français, la 2^{de} guerre mondiale racontée en chansons »

Du 14 juillet 1940 au 31 août 1944, dans le sillage de l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle, des Français passés en Angleterre vont sur les ondes britanniques s'adresser à leurs compatriotes vivant dans la France occupée par les Allemands et dirigée par le gouvernement du Maréchal Pétain. Au cours de ces émissions, des chants populaires aux paroles détournées étaient diffusés pour encourager les auditeurs en France à lutter, à résister et garder espoir. 1^{ère} partie : concert des élèves de l'École de Musique.

Mercredi 26 octobre

En après-midi - Au centre-ville de Tarnos, puis au Mémorial des Forges

Jeu de piste pour les enfants

En hommage aux Tarnosiens raflés à l'automne 1942, un grand jeu de piste est organisé dans les rues de Tarnos pour que les enfants puissent découvrir l'histoire des Résistants Tarnosiens.

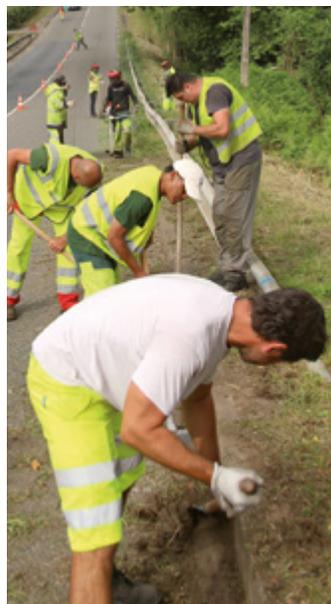
Jeudi 27 octobre

18h30 - Médiathèque Les Temps Modernes

Conférence

Organisée par l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANCR).

Allongement du temps de travail des agents communaux : la Ville résiste à l'injonction de l'État



Les maires sont sommés par l'État d'appliquer une loi suspendant les accords locaux de réduction du temps de travail dans les collectivités qu'ils dirigent. Malgré la pression très forte de sanctions de toute nature pour les contraindre à rentrer dans le rang, la Ville de Tarnos résiste.

« Travailler plus pour gagner autant, alors que le point d'indice est gelé depuis 12 ans ! » (par fixe du salaire fixé par l'État), ne décolèrent pas les organisations syndicales des personnels communaux. « Un système d'avantages surréalistes », dénonce Amélie de Montchalin, la ministre de la Fonction publique.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une loi adoptée au cœur de l'été 2019, dite de « transformation de la fonction publique », et de la contestation qu'elle suscite à Tarnos, et dans de nombreuses collectivités locales à travers le pays. Parmi les principales mesures de ce texte figure celle-ci : « Au nom d'un principe d'égalité, la suppression des dispositifs locaux permettant aux agents publics de certaines collectivités territoriales de travailler moins que 1 607 heures annuelles ». 1 607 heures annuelles correspond à un temps de travail hebdomadaire de 35 heures et 25 jours de congés payés annuels.

À Tarnos, les équipes municipales successives ont toujours estimé que le progrès social devait aller dans le sens d'une réduction du temps de travail, et non l'inverse. C'est pourquoi, dès 1983, la Ville

instaurait les 35 heures pour ses agents. Un modèle qui sera généralisé à l'ensemble des salariés 15 ans plus tard, avec l'instauration de la loi faisant passer le temps de travail de 39 à 35 heures. Depuis, le temps de travail des agents communaux de Tarnos a été peu à peu porté à 1529,5 heures annuelles, sous forme de jours de repos supplémentaires. La réduction du temps de travail, permettant aussi le partage du travail entre ceux qui en ont et ceux qui n'en ont pas, offre, par conséquent, plus de possibilités à des personnes en recherche d'emploi d'en trouver.

Cet « avantage », comme le qualifie le Gouvernement, pour, à n'en pas douter, dresser les salariés les uns contre les autres, n'en est pas un en fait. Il s'apparente plutôt à « une compensation d'une rémunération plus faible que la moyenne de celles de l'ensemble des salariés et de celle d'une baisse continue du pouvoir d'achat que subissent depuis 15 ans les agents du service public », soulignent les syndicats.

De plus, allonger le temps de travail, aboutira inévitablement à réduire les possibilités de recrutements nouveaux, qui se sont déjà considérablement taries compte-tenu de l'allongement continu de l'âge de départ en retraite (proche de 63 ans aujourd'hui en moyenne).

Pourquoi le débat resurgit-il ?

Les collectivités locales avaient jusqu'au 1^{er} janvier pour se mettre en conformité. La Municipalité s'y refuse toujours. Et comme d'autres, elle est entrée en résistance face à cette régression sociale qui, de plus, s'apparente, comme le dénonce Jean-Marc Lespade, à « une attaque frontale contre la souveraineté des collectivités locales », à qui l'État entend imposer la façon dont les élus locaux

doivent gérer le temps de travail et les congés des agents qu'ils ont sous leur responsabilité, en tant qu'employeurs.

« On n'appliquera pas la loi tant qu'on n'y sera pas contraint », a prévenu le Maire, à l'attention de l'État, lors d'un précédent conseil municipal. Car au-delà d'une régression de conquits sociaux pour les agents communaux, « appliquer cette loi serait annonceur de nouveaux reculs pour tous les salariés du pays ». En effet, la fonction publique, sous l'impulsion, notamment à l'échelon local, d'élus de progrès, a longtemps constitué la « locomotive » des droits sociaux en France. Ses avancées ont souvent tiré vers l'avant l'ensemble de la société.

Que va t-il désormais se passer ?

Dans un courrier adressé aux agents communaux, le maire leur a indiqué que « c'est ensemble que nous pouvons parvenir à conserver les conquits sociaux locaux. Défendre ses droits, c'est aussi défendre ceux de nos amis, de nos voisins, de nos enfants ». La CGT, l'organisation syndicale des agents tarnosiens, n'est pas en reste, naturellement.

Être à l'offensive, ne pas accepter la défaite comme telle qu'elle peut se présenter, telle est donc l'état d'esprit des élus de Tarnos, tout comme ceux d'Ondres, de la Communauté de communes du Seignanx, et de bien d'autres à travers les Landes et la France. « Si l'État nous y contraint, nous saurons plaider en justice la cause du progrès social. Et ce jusqu'aux Conseils d'État et Constitutionnel, si besoin », met en garde Jean-Marc Lespade, à l'attention de l'État.

Le Conseil Municipal s'élève contre la fermeture du service des impôts aux particuliers de la Trésorerie de Saint-Martin-de-Seignanx

Par courrier du 3 janvier 2022, l'Administrateur général des Finances publiques a informé les maires du canton du Seignanx qu' « à compter du 1^{er} janvier 2022, la direction départementale des Finances publiques des Landes transférait au service des impôts des particuliers de Dax le recouvrement de l'impôt assuré jusqu'à présent par la Trésorerie de Saint-Martin-de-Seignanx ». Les élus de Tarnos, réunis lors du conseil municipal, expriment leur vif mécontentement quant à cette décision.

« Depuis 5 ans, le Gouvernement, non seulement, reste sourd aux exigences de nos concitoyens en faveur d'un service public performant, exprimées, notamment, par nombre de mouvements sociaux, dont ceux des Gilets Jaunes, des personnels de santé, de la SNCF... mais pire, il continue de s'atteler méthodiquement à réduire son champ d'action dans des domaines aussi divers que l'éducation, la santé, l'énergie, la CAF, la CPAM, le Trésor public, la Poste, la SNCF...

Dès l'énoncé en 2019 de son plan « Action publique 2022 » qui visait, sous couvert de transformation

des missions et d'évolutions technologiques, à porter un projet de « redistribution » de l'implantation du réseau de la Direction générale des finances publiques (DGFIP), la Municipalité de Tarnos a perçu les menaces qui allaient peser sur la Trésorerie de Saint-Martin-de-Seignanx. « Ce projet baptisé « déconcentration de proximité » vise, ni plus, ni moins, qu'à un plan de démantèlement du réseau de la DGFIP », analysait le conseil municipal de Tarnos dans une motion adressée au Premier ministre le 27 juin 2019.

Bien que les effectifs de la DGFIP avaient alors déjà été réduits de 40 000 agents et que 4 000 nouvelles suppressions d'emplois par an étaient programmées sur trois ans, que 700 trésoreries gérant le secteur public local du recouvrement et de l'accueil du public avaient déjà été supprimées, le 1^{er} Ministre se voulait rassurant sur le devenir de ce service au public. Pourtant, il apparaissait bien que la plupart des trésoreries encore en activité dans les Landes seraient amenées à disparaître, dont celle du canton du Seignanx, basée à Saint-Martin-de-Seignanx, dans le cadre d'un soit-disant « nouveau réseau de proximité ».

Face à cette crainte, la Municipalité, en 2019 et 2020, aura initié ou participé à plusieurs manifestations devant la Trésorerie de Saint-Martin-de-Seignanx, en Préfecture, à Saint-Vincent-de-Tyrosse aussi en soutien aux agents de cette antenne.

Le transfert de Saint-Martin-de-Seignanx à Dax du service des impôts des particuliers se traduit donc par la disparition d'une caisse de trésorerie de proximité. Ils étaient pourtant encore nombreux dans le canton du Seignanx à s'y rendre, bien que

le versement en numéraire de leurs impôts et de prestations municipales eut été déjà supprimé en 2020.

La fermeture au public de la Trésorerie de Saint-Martin-de-Seignanx s'ajoute à la longue liste des services d'accueil de proximité au public qui ont ici, dans le Seignanx, comme ailleurs en France, déjà fermé ou réduit leur activité : 2 bureaux de La Poste supprimés à Tarnos, menace de fermeture à Ondres de l'unique bureau de La Poste, réduction drastique des plages horaires d'accès au public des antennes de la CPAM et de la CAF de Tarnos et de Pôle Emploi aux portes de Tarnos. Il s'agit là d'un choix de société, le choix d'une société libérale qui vise à réduire le plus possible la part de la richesse créée affectée aux biens communs pour alimenter toujours plus les dividendes des actionnaires.

Nos concitoyens sont pourtant en droit d'attendre un autre service public que celui, déshumanisé et déstructuré voulu par nos gouvernants successifs, adeptes de ces thèses libérales de casse du service public.

Il nous est indiqué que la fermeture de la Trésorerie de Saint-Martin-de-Seignanx au public permettra à celle-ci de « concentrer ses efforts sur la gestion des budgets des collectivités locales ». Avec du personnel à minima, nous sommes en droit de sérieusement douter de cette promesse.

Nous ne sommes pas dupes, le démantèlement définitif de la Trésorerie de Saint-Martin-de-Seignanx est bel et bien programmé. Nous ne nous résignons pas à cet état de fait. »



EXPRESSION DES ÉLUS

CITOYEN·NE·S, COMMUNISTES ET ÉCOLOGISTES

Confrontée à une situation devenue difficile depuis la rentrée de janvier, face au tsunami de contaminations COVID, **l'école est au bord de l'implosion.**

Le Gouvernement ne prend toujours pas la mesure de la situation. Les charges qui sont demandées à la communauté éducative (enseignants, personnel communal ATSEM et

animateurs) se sont considérablement alourdies au rythme des protocoles sanitaires successifs, le matériel et les tests de protection manquent, les enseignants malades ne sont que rarement remplacés...

Faute de moyens, l'école, qui subit des restrictions budgétaires sans précédent depuis plusieurs années déjà, ne bénéficie pas de l'organisation

protectrice qui serait nécessaire pour assurer la sécurité sanitaire. **Aux cotés des enseignants et des parents**, exaspérés, nous exigeons à nouveau que l'école accède à **des moyens** à la hauteur **des enjeux éducatifs et sanitaires**, et qu'une réelle concertation soit enfin engagée avec les acteurs de terrain.

Jean-Marc Lespade, Alain Perret, Isabelle Nogaro, Nicolas Domet, Isabelle Dufau, Marc Mabillet, Francis Dubert, Élisabeth Mounier, Christian Gonzales, Fabienne Darrambide, Emmanuel Saubiette, Aurélie Orduna, Thierry Lecerf, Christophe Garans, Émilie Baulon, Nicole Corrihons, Nicolas Fleurentdidier, Nelly Picat, Didier Miremont, Henri Decke, Martine Perimony-Benassy, Patrick Cendres, Nathalie Le Gall, Nelly Lalanne.

PS ET APPARENTÉ·E·S

Alors que la crise sanitaire se poursuit et que nous entrons dans la campagne électorale, élément fondamental de notre démocratie, il nous paraît important de, réaffirmer nos valeurs profondes largement partagées avec les autres partis de gauche, en particulier face à l'espace médiatique occupé par le bloc réactionnaire et antirépublicain prêt à réécrire l'Histoire

pour mieux coller à ses idées.

Nous nous devons de tracer un chemin d'émancipation de la personne humaine, de justice écologique et sociale, refusant les inégalités de situation et de revenus, visant toujours le progrès humain. Il nous faut aussi retrouver l'énergie du collectif car l'humanité s'éprouve dans l'altruisme et non dans l'égoïsme. Nous devons

privilégier la voie de la solidarité, de la tolérance et de la laïcité.

Anne Dupré, Maryse Saint-Aubin, Danièle Birlès, Alain Coutier, Lucien Hervein.

ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS

Lors du premier conseil municipal de 2022, nous avons le débat d'orientation budgétaire. Aucune surprise. « Le méchant État spolie la commune en ne lui versant plus la DGF » (dotation globale de fonctionnement), c'est toujours plus facile de pointer la faute ailleurs. La nouveauté, c'est la présentation de la structure et de l'évolution des

dépenses de personnel. Le rapport nous informe que le temps de travail effectif annuel des agents municipaux est de 1529,5 heures, bien loin des 1607 heures légales. Or depuis le 1^{er} janvier 2022, l'État impose aux communes d'appliquer la loi en matière d'horaire de travail. Le maire nous a confirmé qu'il ne l'appliquerait pas. Étonnant ! On est habitué à Tarnos à

vivre un régime antiétatique, sauf pour instrumentaliser ses problèmes de gestion. Banderoles, consultations, grèves... Mécanique bien rodée ! Malheureusement c'est avec l'argent des Tarnosiens que le maire brave encore une fois l'État. A Tarnos, on s'exonère trop facilement des lois.

Antoine Roblès, Alice Cassaing.

TARNOS SEIGNANX NOTRE AVENIR EN COMMUN

Tarnosiens, Tarnosiennes : Où passent vos sous ?

En 2021, grâce notamment à l'augmentation de la taxe foncière de 4% et la volonté de ne pas embaucher d'employés municipaux supplémentaires, la mairie de Tarnos a généré 6 Millions d'euros d'excédent budgétaire. Notre ville étant endettée de près de 10 Millions d'euros, notre

groupe a, en responsabilité, demandé à ce qu'une partie de l'excédent soit utilisée pour rembourser la dette. La majorité est unie derrière son maire, l'excédent de 6 Millions sera entièrement dépensé en équipements dès 2022. Comme en 2021, la dette de 10 Millions sera laissée aux suivants. Pour le bonheur des banquiers à qui la ville verse chaque année plus de

150 000 € d'intérêts. C'est plus facile de s'endetter avec l'argent des autres...

Nous vous souhaitons néanmoins une bonne année 2022, surtout une bonne santé et tous nos vœux. Et pour cela, nous vous invitons le 10 avril prochain à faire le seul choix crédible pour un changement radical et un futur désirable.

Caroline Dacharry, Bertrand Lataillade

Droit de réponse

Mise en cause par les conseillers municipaux du groupe « Tarnos Seignanx notre avenir en commun » dans la rubrique « Expressions des élus » du dernier Tarnos Contact, Madame Eva Belin, Maire d'Ondres et Conseillère Départementale des Landes, tient à apporter le rectificatif suivant :

« *Contrairement à ce qu'ont écrit M^{me} Dacharry et M. Lataillade (« La conseillère départementale du Seignanx E. Belin se déclare favorable à la LGV »), je me suis publiquement positionnée contre ce projet lors de la séance plénière du Conseil départemental du 10 décembre 2021.* »

État-Civil

NAISSANCES

Seyana, Maria VAUGRAND née le 26 novembre 2021
d'Émilie ETCHEVERRY et Benoît VAUGRAND

Gabrielle, Marie, Jeanne DUCLERCQ née le 27 novembre 2021
de Anaïs DUCLERCQ

Illan LARDY né le 02 décembre 2021
de Magalie COMETS et Yoann LARDY

Malone, Alain, Patrick SERRA né le 04 décembre 2021
de Julie BONNET et Olivier SERRA

Iban BARSALÈRE né le 06 décembre 2021
de Hervé BARSALÈRE et de Gaëlle DELEBECQUE

Manon BIGOT née le 11 décembre 2021
de Pierre-Yves BIGOT et de Aurélie PENNE

Antoine GIRAUD né le 28 décembre 2021
de Roxane BOUQUET et Olivier GIRAUD

Billy, Paolo ETCHETO né le 30 décembre 2021
de Vincent ETCHETO et de Olivia LE BORGNE

Thelma SANTA née le 1^{er} janvier 2022
de Gabrielle ESVAN et Julian SANTA

Duncan, Michel, Luke LEDUC CAMERLYNCK
né le 1^{er} janvier 2022
de Arnaud CAMERLYNCK et de Louise LEDUC

Paul PUCHOIS GALLOU né le 05 janvier 2022
de Pierig GALLOU et de Anne-Sophie PUCHOIS

MARIAGES

■ Samedi 18 décembre :

Welinton HARKBART MARTINS et Marlene PAIXAO GUEDES

DÉCÈS

Marcelle ROUET, 91 ans, décédée le 07 novembre 2021

Albert DESCOUTEY, 96 ans, décédé le 29 novembre 2021

Gilbert CAZAURANG, 90 ans, décédé le 30 novembre 2021

Jacqueline LEFRANC, 67 ans, décédée le 04 décembre 2021

André DUBOS, 91 ans, décédé le 05 décembre 2021

Francine GAUSSET, 84 ans, décédée le 07 décembre 2021

Emmanuelle GARRIDO, 94 ans, décédée le 12 décembre 2021

Raoul POUFFARY, 99 ans, décédé le 15 décembre 2021

Philippe CUELLAR, 101 ans, décédé le 21 décembre 2021

Danielle BIDART, 76 ans, décédée le 23 décembre 2021

Francine URRUTIA, 63 ans, décédée le 23 décembre 2021

Cheldire HACHICHA, 51 ans, décédée le 26 décembre 2021

Josiane VIGNES, 61 ans, décédée le 27 décembre 2021

Jean DICHARRY, 97 ans, décédé le 04 janvier 2022

Georges BRISÉ, 87 ans, décédé le 13 janvier 2022

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS

Lors de sa dernière séance, le 6 janvier, le Conseil municipal a adopté 19 délibérations, dont les suivantes.

Budget

Afin de pouvoir bâtir le budget communal annuel, les élus débattent au préalable des orientations budgétaires. Le prochain numéro de Tarnos Contact présentera plus en détail les orientations budgétaires et le budget 2022 de la Ville. Succinctement ici, retenons plusieurs tendances qui se dégagent : une dotation globale de fonctionnement d'État nulle depuis 2021, des réformes gouvernementales (suppression de la Taxe d'habitation, amputation de 50 % de la fiscalité foncière des entreprises) qui entament durement l'autonomie fiscale des collectivités locales, une hausse des recettes fiscales liées à l'augmentation du taux de Taxe foncière sur le bâti, une dynamique 2021 des droits de mutation à titre onéreux qui pourrait s'essouffler en 2022, la recherche active de subventions pour les projets d'investissement, un recours à l'emprunt limité, des dépenses de personnel maîtrisées, une hausse sensible des dépenses à caractère général causée par la flambée du coût de l'énergie, des investissements soutenus (construction d'un nouveau centre de loisirs, de l'espace sportif Vincent Mabillet, réfection de voiries et création de pistes cyclables, essentiellement).

Transition écologique

Afin de réaliser une piste cyclable rue des Dunes, du cimetière des Forges au croisement avec la piste cyclable des Allemands et celle de la future voie de contournement du port, la Ville acquiert auprès de la Chambre de commerce et d'industrie une parcelle de 420 m² à l'euro symbolique.

Développement urbain

La Ville acquiert, dans le haut de l'avenue Lénine, une parcelle de 2 242 m² au prix de 585 000 euros.

Solidarité internationale jeunesse

La Ville accompagne le projet de la junior association « Tarnos Solid'Action », dont l'objectif est de réaliser un chantier solidaire en Guinée Bissau et pour lequel participeront

13 jeunes Tarnosiens. L'encadrement du déplacement de 14 jours sera assuré par un animateur du service jeunesse de la Ville et deux conseillers municipaux. Le projet est cofinancé par l'association (initiatives diverses de collectes, dons d'associations et de particuliers, subventions de divers organismes) et la Ville, via une grille tarifaire de séjour basée sur le quotient familial (participation des jeunes allant de 200 euros, pour les revenus les plus modestes, à 650 euros pour les plus hauts).

Enfance-jeunesse : tarification 2022

Afin de prendre en compte l'évolution des Aides aux temps libres de la CAF, une mise à jour des grilles tarifaires des services proposées par la Ville s'est imposée (centre de loisirs, accueil jeunesse, séjours vacances). Les tarifs pour les quotients familiaux les plus bas baissent, ceux pour les tranches les plus hautes progressent très légèrement.

Sport

2022 sera marquée par le début du chantier de l'espace sportif Vincent Mabillet dans le quartier Femmes d'un siècle. Composé d'un terrain de football synthétique, d'un fronton, de vestiaires, de locaux associatifs et du service municipal des sports, et d'un logement pour le gardien. Son coût est évalué à 3,95 millions d'euros. Des demandes de subventions sont formulées au Conseil régional (200 000 euros), au Conseil départemental (200 000 euros), à la Fédération Française de Football (105 000 euros). L'État participera à hauteur de 1,05 million d'euros. Restera à la charge de la Ville 2,395 millions d'euros.

Comme chaque année, la Ville participe à la Semaine Olympique et Paralympique, au cours de laquelle sont notamment proposées des activités pour les élèves de CM2 et 6^e. Un subventionnement est demandé en ce sens au Conseil départemental.

Le 5 février, Tarnos accueillera l'arrivée de la course cycliste de l'Essor Basque. Une convention d'organisation est signée avec l'association organisatrice

Retrouvez les séances filmées du Conseil municipal sur la page Facebook Ville de Tarnos ou sur www.ville-tarnos.fr, ainsi que tous les comptes-rendus écrits. Prochaine séance jeudi 10 février à 20h.



Au chevet de l'Aygas

« Et au milieu coule une rivière » : le titre de ce film sied bien à l'Aygas, dont le lit se partage entre les communes de Boucau et Tarnos. Un cours d'eau, certes modeste mais parfois capricieux, que les agents de la Ville de Tarnos entretiennent afin de contenir ses excès, ainsi que pour préserver sa faune et sa flore.



Prenant sa source dans le quartier des Platanes derrière l'école Robert Lasplacettes, l'Aygas emprunte différents noms lors de son parcours : ruisseau de l'Arriou, ruisseau de Chine, la Balèye... Il a pour particularité de ne pas rejoindre l'océan, mais de se disperser dans la zone humide du Métro.

Un syndicat mixte pour gérer les travaux

Une autre particularité du lit de l'Aygas est de traverser quasi-exclusivement des propriétés privées. Chaque propriétaire doit réaliser l'entretien courant (enlèvement des embâcles, nettoyage des rives...) pour maintenir le bon fonctionnement du cours d'eau (plus d'informations sur landes.gouv.fr/cours-d-eau-et-fossés-a3303.html). Aussi, de nombreux riverains font un travail exemplaire et entretiennent l'Aygas avec soin.

Les actions de plus grande ampleur, nécessaires à la préservation et au bon fonctionnement du cours d'eau sont assurés par le Syndicat Mixte de l'Aygas. Présidé par Marc Mabillet, Adjoint au Maire de Tarnos en charge notamment de l'environnement, le Syndicat Mixte regroupe la Communauté de communes du Seignanx et la Communauté d'Agglomération Pays Basque, les intercommunalités ayant désormais dans leur champ de compétences la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Car bien qu'ils soient de tailles modestes, l'Aygas et ses affluents, fidèles à leur nature basco-landaise, connaissent de grandes colères, notamment lors des épisodes de fortes précipitations ou de remontées de nappes, provoquant des inondations sur les propriétés attenantes.

C'est pourquoi les agents de la Ville de Tarnos, missionnés par le Syndicat Mixte, interviennent régulièrement sur l'Aygas pour l'entretenir et le préserver. Un plan pluriannuel de gestion du bassin-versant de l'Aygas a été établi à partir d'un diagnostic pour programmer les travaux nécessaires.

Entretenir pour prévenir les débordements et préserver la biodiversité

Le cours d'eau doit être régulièrement désensablé et débarrassé des débris qui s'y accumulent (branchages, déchets...) et qui encombrant le lit. Un bassin désableur se situe près de l'Avenue Lénine et sert à retenir le sable excédentaire. Les équipes apportent également une attention toute particulière à l'entretien de la ripisylve, soit la végétation qui se trouve sur les bords de l'Aygas. Trop développée, celle-ci étouffe le cours d'eau. Mais un nettoyage trop poussé déstabilise les berges et détruit également son biotope, riche en biodiversité et abritant de nombreuses espèces végétales ou animales. Alors cet entretien se fait de façon presque artisanale, à la pelle ou avec des moyens mécaniques légers.

La jussie, plante invasive malheureusement trop connue, a également fait son apparition ces dernières années. Son arrachage fait l'objet d'une intervention menée par une équipe spécialisée, comme sur la zone humide du Métro (voir encadré page suivante).

Grâce à tous ces soins, l'Aygas peut ainsi se « la couler douce »!

L'Aygas

Son nom vient du gascon et désigne à la base « une flaque d'eau d'une certaine étendue ou des terres qui s'inondent facilement »

(in. *Glossaire de termes dialectaux, les noms et lieux de France* - André Pégorier - éd. IGN - 2006).

Longueur totale estimée : 5,1 kilomètres

Surface du bassin-versant : 545 hectares



Lutter contre la jussie



La jussie est une jolie plante exotique... mais terriblement invasive ! Son développement depuis les berges jusqu'à l'eau étouffe peu à peu les plantes qui vivent dans les cours d'eau, menaçant ainsi la biodiversité et l'habitat naturel de nombreuses espèces animales.

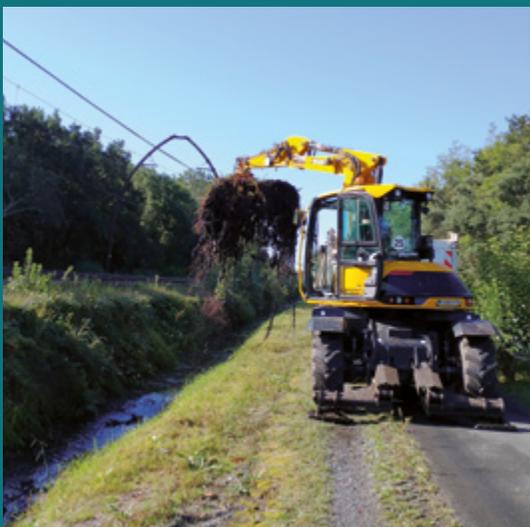
Aygas, zone humide du Métro, étang des pistes... depuis plus de 20 ans la Ville de Tarnos agit pour préserver la biodiversité, le bon fonctionnement écologique des écosystèmes aquatiques et prévenir l'engorgement des voies d'eau.

Après un arrachage par engins en 2008, une campagne d'arrachage manuel est menée tous les ans depuis 2009 sur Tarnos, soutenue financièrement par l'Agence de l'eau Adour Garonne et le Département des Landes.

Chaque été, les agents de la MIFEN (association d'insertion spécialisée dans l'entretien des espaces naturels, missionnée depuis 2016 par la Ville pour ces travaux) travaillent manuellement à la lutte contre la propagation de la jussie, une technique qui a fait ses preuves dans ce combat permanent.

L'arrachage à l'aide d'engins mécaniques, est plus impactant pour le milieu et doit être réservé à des zones bien ciblées où la main de l'homme ne peut suffire. C'est ainsi que sur le cours d'eau bordant la voie ferrée le long du chemin de la Bidassoa, entre le lac de Garros et la zone humide du Métro, les équipes de la Ville sont intervenues à l'automne dernier.

Avec de grands moyens mécaniques, la jussie a été ainsi considérablement arrachée sur les berges de ce cours d'eau, lui permettant de s'écouler plus facilement, notamment lors des épisodes de fortes précipitations.



Un nouveau moyen de lutte contre les chenilles processionnaires

Dangereuses pour l'homme et l'animal à cause de leurs poils urticants, les chenilles processionnaires sont combattues depuis longtemps à Tarnos. Cet été, les agents du service environnement déploieront de nouveaux pièges à phéromones, afin d'empêcher les papillons adultes de se reproduire et donc d'engendrer de nouvelles chenilles.

En complément des actions de lutttes mécaniques (coupe de branches avec des nids), la Ville pose des éco-pièges sur les arbres infestés dans les lieux publics. Cette technique présente l'avantage de cibler les arbres sur lesquels se trouvent les nids et d'être une alternative écologique. La Ville fabrique et installe également des nichoirs pour favoriser la reproduction de certaines espèces d'oiseaux dites « cavernicoles » comme la mésange charbonnière, la mésange bleue, la mésange huppée ou la huppe fasciée. Tous ces oiseaux consomment de grandes quantités de chenilles processionnaires !



L'entretien des plages ne prend pas de vacances !

Plage de la Digue, Plage du Métro : privilégié par les habitants, le littoral tarnosien est entretenu tout au long de l'année par les équipes de la Ville, afin d'éviter l'ensablement des aménagements et des accès. Cette année au Métro, un nouveau dispositif a été installé, et le résultat est d'ores et déjà très satisfaisant.



Le sable collecté entre les bâches ne gêne plus les accès à la Plage du Métro. Il est ensuite déposé sur la dune pour la renforcer.

À la Plage de la Digue, peu après chaque fin de saison estivale, les agents municipaux dressent à l'aide d'engins de terrassement un merlon, véritable mur de sable qui empêche l'ensablement du parking et des accès lors des tempêtes hivernales.

Différemment orientée et configurée, la Plage du Métro était jusqu'alors souvent sujette aux colères du vent et de l'océan qui charrient des quantités impressionnantes de sable. Cet ensablement rend parfois l'accès difficile à cette plage. Aussi à chaque printemps, de lourds travaux de désensablement des accès piétons doivent être menés (voir Tarnos Contact n°199).

Cette année, des bâches spéciales en matériaux biodégradables ont été installées le long de la plage, du poste de secours au belvédère. S'il existait auparavant des systèmes de bâches pour protéger les plages, celles-ci étaient faites de plastique et étaient donc susceptibles de générer une pollution importante du littoral en cas de dommages. Autre atout non négligeable, ce dispositif est peu onéreux aussi bien à l'achat (2 000 euros environ) qu'à l'installation et à l'entretien.

Les résultats de ces nouvelles bâches, déjà mises à l'épreuve par quelques sévères coups de vent, sont au rendez-vous. En plus de permettre un accès aisé à la plage en toute saison et de diminuer considérablement l'entretien avec à la clé une économie de temps et de moyens, le sable collecté entre les deux bâches est ensuite amené à proximité pour renforcer la dune, qui nous protège de l'océan.

Alors plus de raison pour ne pas profiter de nos belles plages en toute saison ! Si vous désirez organiser au cours de vos promenades une action citoyenne de ramassage des déchets, la Ville de Tarnos vous soutient et vous accompagne : un formulaire de demande, à remplir obligatoirement, est à votre disposition sur le portail numérique : www.ville-tarnos.fr/vos-demarches

300 élèves de Tarnos ont rencontré des athlètes de haut niveau dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique



Les 25, 26 et 27 janvier derniers, les élèves de CM2 et de 6^e ont participé à la 6^e édition de la Semaine Olympique et Paralympique. L'occasion pour eux de découvrir des disciplines sportives olympiques ou paralympiques et d'échanger avec des athlètes de haut niveau. Les petits Tarnosiens ont ainsi eu la chance de rencontrer Jérôme Fernandez, Guillaume Toucoulet et Stéphane Diagana.

Saut de haies, lancer de poids, saut en longueur, vortex mais aussi boccia et goal-ball : pendant trois jours, 300 enfants de Tarnos ont pratiqué différents sports aux côtés de champions, multi médaillés, à l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique. Pour cette deuxième édition à Tarnos, les enfants ont pu se mesurer à des athlètes comme Jérôme Fernandez, Guillaume Toucoulet et Stéphane Diagana, qui les ont accompagnés sur les pistes du stade intercommunal André Maye. Un moment fort, à deux ans des JO de Paris...

Inscrite au programme du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, cette manifestation est proposée depuis 2017 dans les établissements

éducatifs. Elle permet d'initier les jeunes à différentes disciplines olympiques et paralympiques, de changer le regard des enfants sur le handicap, et de mobiliser la communauté éducative autour des valeurs olympiques citoyennes et sportives. Durant cette semaine, le temps scolaire est partagé entre les enseignements généraux, où le sport est utilisé comme outil pédagogique, et les activités physiques et sportives.

« L'essentiel est de participer »

Comme le confirme, Hélène Biados, directrice de l'école Jean Jaurès à Tarnos : « Nous sommes une école labellisée Génération 2024* et faisons tout un travail sur l'Olympisme et ses valeurs. Nous sommes affiliés à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) qui partage ces mêmes valeurs. On essaye ainsi de faire prendre conscience aux enfants que dans le sport, l'essentiel est de participer. D'essayer de créer un esprit d'équipe, de groupe, de soutien, d'entraide. Personne n'est mis de côté ; tout le monde participe. Nous avons également accueilli dans notre école une exposition itinérante où les enfants ont pu découvrir les origines de l'olympisme et ses différentes disciplines. En participant à la SOP les enfants ont fait la connaissance d'un vrai champion, en la personne de Jérôme Fernandez qui leur a expliqué son parcours. Puis les élèves ont remonté le fil de l'histoire de l'olympisme à travers

une petite vidéo retraçant les exploits de sportifs de renom, et ont pratiqué des disciplines olympiques, comme l'athlétisme, et paralympiques, avec la boccia et le goal-ball. »

Une vraie découverte pour certains gamins qui se sont pris au jeu, à l'image de Romain, en 6^e B au collège Langevin-Wallon : « La boccia est un sport accessibles aux personnes handicapées. C'est une sorte de pétanque qui se pratique avec une gouttière pour amener la balle jusqu'à la cible. On doit se rapprocher au plus près de la boule blanche, le cochonnet, pour marquer le plus de points possible. C'est un sport qui se fait en duo car la personne qui est assise ne peut pas utiliser ses bras. Elle doit donner des consignes à son binôme qui manipulera la gouttière. Ce n'est pas si facile. Cela demande beaucoup de complicité entre les deux participants. » Ces journées de sensibilisation sont aussi l'occasion pour ces enfants de renouer avec certaines disciplines comme Léna, élève de 6^e B au collège : « Ce matin, j'ai fait du saut en longueur et du lancé de poids. Cela m'a fait plaisir car j'aime bien l'athlétisme mais malheureusement à l'école, on y associe aussi d'autres sports que j'aime moins. C'est dommage que l'on n'ait pas le choix. »

En échangeant et en se mesurant à des athlètes, cet événement permet aussi aux enfants de retrouver goût au sport car la pratique d'une activité sportive

* Le label « Génération 2024 » pour les écoles et établissements scolaires vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Retrouvez prochainement l'interview des athlètes et notre reportage sur la semaine Olympique et Paralympique sur la chaîne YouTube de la Ville.



Guillaume Toucoulet a réalisé une démonstration de tir à 70 mètres devant des enfants ébahis.

est importante pour leur bon développement, comme le précise Jérôme Fernandez : « Je suis un fervent défenseur du sport, pour le bien être et la santé. Au-delà des performances individuelles ou collectives, le sport procure un véritable épanouissement personnel. C'est aussi un moyen d'aller chercher ses limites, d'être assidu dans le travail. C'est un vecteur d'intégration sociale car le sport permet de rencontrer de gens, d'apprendre à vivre avec les autres. » « Le sport demande une véritable régularité, de la technicité et de la concentration, rajoute Guillaume Toucoulet. J'ai longtemps fait de l'aviron et de la pelote, qui sont des sports à forte dépense énergétique. Un sport comme le tir à l'arc permet de trouver le calme, d'être apaisé. » « Il est vraiment essentiel que les élèves continuent de bouger, insiste Stéphane Diagana. En quarante ans, les enfants ont perdu un quart de leur capacité cardio-respiratoire. La jeune génération est particulièrement touchée car elle passe beaucoup de temps derrière les écrans et ce phénomène s'est amplifié avec la crise sanitaire. Avec les restrictions à la pratique du sport, les enfants ont été limités dans leur mouvement. Or le sport est indispensable pour le développement, l'épanouissement et l'équilibre de enfants. »

Encourager la génération tablette à chausser les baskets

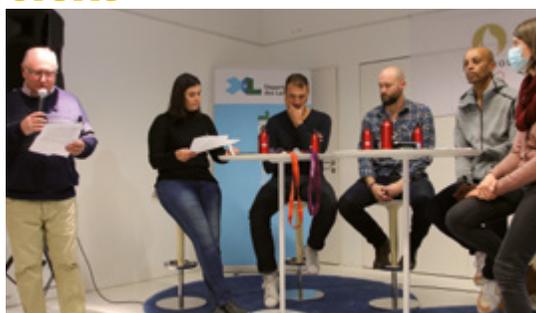
Ces témoignages devraient ainsi encourager la génération tablette à chausser les baskets et pourquoi pas rêver de faire carrière : « Ces journées montrent aux jeunes que ces champions n'ont pas toujours été des champions, qu'ils ont commencé comme eux, à l'école et dans les petits clubs, précise Christian Gonzales, adjoint au Maire, en charge du sport et des loisirs. Certains avaient des capacités physiques supérieures, et à force de travail, ils ont gagné des médailles. Leurs parcours peut donner des idées aux enfants. »

L'école a aussi son rôle à jouer pour inciter les enfants à faire du sport, « malheureusement, l'Éducation nationale dispose, depuis de nombreuses années, de moins en moins de moyens, regrette Christian Gonzales. Notre rôle en tant qu'élu est d'aider les associations sportives, en leur mettant à disposition des équipements, à l'image du stade intercommunal André Maye, que nous partageons avec la commune voisine du Boucau, ou le stade Mabillet qui disposera prochainement d'un terrain synthétique et d'une salle dédiée à la gymnastique. » De quoi faire de ces enfants des graines de champions ou, tout au moins, de leur permettre de s'épanouir...

À la rencontre des Tarnosiens

À l'issue de ces quelques jours passés aux côtés des enfants, les athlètes ont eu l'occasion de retracer leur parcours, d'évoquer leurs meilleurs souvenirs sportifs, de saluer leurs pairs, et d'échanger avec le public tarnosien autour des valeurs de l'olympisme, lors d'une rencontre proposée à la médiathèque.

Après la rencontre, les champions ont fait quelques selfies avec le public, heureux d'avoir rencontré ces sportifs légendaires !



Jérôme Fernandez

Aujourd'hui entraîneur, Jérôme Fernandez est l'un des internationaux français les plus titrés avec neuf médailles. Avec la sélection nationale de handball dont il a été le capitaine de 2009 à 2015, il est double champion olympique (2008 et 2012), triple champion d'Europe (2006, 2010 et 2014), et quadruple champion du monde (2001, 2009, 2011 et 2015). Il est également le meilleur buteur de l'histoire de l'équipe de France de handball avec 1 463 buts marqués.



Guillaume Toucoulet

Habitant à Tarnos et licencié aux Archers de la Humade à Biarritz et à Handisport Pays Basque, Guillaume Toucoulet participait pour la première fois, en 2021, aux Jeux Paralympiques à Tokyo. Engagé dans la catégorie Open arc classique, le double champion de France en titre en extérieur, détenteur du record du monde de para-archerie à 70 m, pouvait légitimement espérer une bonne place sur ces Jeux Paralympiques. Il s'est malheureusement incliné en 16^e de finale.



Stéphane Diagana

Premier champion du monde d'athlétisme masculin français grâce à son titre sur 400 m haies lors des championnats du monde 1997 à Athènes, Stéphane Diagana remporte sur cette même distance les championnats d'Europe 2002. Au titre du relais 4 X 400 m, il est sacré champion du monde en 2003 à la suite de disqualification pour dopage, deux ans plus tard, du relais américain. Il a détenu de 1995 à 2019 le record d'Europe du 400 mètres haies en 47 s 37. Il détient le record de France du 400 m haies et co-détient celui du 4 x 400 m.



Bienvenue !

Découvrez les nouveaux professionnels installés à Tarnos



Les Colettes, une librairie à Tarnos !

C'est dans la dernière ligne droite des travaux que Fabienne Rond nous fait découvrir la nouvelle librairie à Tarnos... et en fait la toute première dans la ville ! Après la peinture du local qu'elle aménage elle-même, viendra le temps de choisir un assortiment de livres pour tous les habitants de Tarnos.

La Librairie des Colettes, clin d'œil au féminin, en référence à l'écrivaine touche-à-tout et avant-gardiste, ouvrira en mars.

Menant ce projet depuis deux ans, Fabienne a trouvé son lieu idéal pour les amoureux du livre. En face de la Médiathèque, juste à côté des écoles, vous pourrez désormais trouver ou commander à Tarnos tous vos livres dans un vrai commerce de proximité !

Romans, littérature jeunesse, beaux livres, mangas, romans graphiques, livres de cuisine et de bricolage : il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges, petits ou grands !

Il y aura sur place également de la papeterie, des jeux à faire en famille ou entre amis, un espace détente pour se poser et bouquiner

Des événements seront organisés avec la Médiathèque : ateliers découvertes, dédicaces avec les auteurs, discussions, expos d'artistes locaux...

Lectrice passionnée, Fabienne a suivi une formation à l'École de la Librairie (anciennement INFL) pour accomplir ce projet qu'elle couvait depuis longtemps et qui prend vie maintenant.

LIBRAIRIE DES COLETTES

Ouverture début mars à Tarnos.

2 allée du fils, en face de la Médiathèque (arrêt du Tram'bus à proximité, parking gratuit et accessible aux personnes à mobilité réduite).

05 59 56 33 50 - Instagram : fabienne.rond
lalibrairiedescolettes@gmail.com

Commandes via le site :

www.librairiesindependantes.com



Florine Zobler, un bijou, une histoire

Loin de considérer le bijou comme un simple accessoire, Florine crée le vôtre, unique, comme une expression de votre personnalité. Elle pourra réaliser pour vous bracelets, pendentifs, colliers, boucles d'oreilles, ou encore broches pour les cheveux et les vêtements. Vous pouvez également lui confier vos bijoux pour un nettoyage, une restauration ou une réparation.

Dans son atelier, qu'elle a aménagé en famille et fraîchement inauguré à Tarnos, on la retrouve au milieu de ses outils d'orfèvre et de ses créations.

C'est toute jeune qu'elle a découvert sa passion pour la bijouterie, alors qu'elle vivait avec ses parents travaillant au Kazakhstan, où elle s'émerveillait devant le travail des créateurs locaux, et gardait depuis en elle le rêve de devenir créatrice de bijoux.

Après avoir d'abord travaillé dans la vente à Hossegor, le déclic est arrivé lors de sa rencontre avec un joaillier. Dès lors, elle a passé en deux ans un CAP bijouterie spécialité joaillerie à Bordeaux, puis a créé son entreprise en juillet 2020.

Ses créations et son travail sont à découvrir sur son site internet et ses réseaux sociaux. Elle utilise principalement l'or et l'argent ainsi que de multiples pierres fines, qu'elle aime à laisser le plus possible à l'état brut, pour en garder la texture la plus naturelle.

En dehors de l'atelier, Florine pratique aime la danse classique et la randonnée en montagne. Elle est aussi bien connue des Tarnosiens pour être une membre active de l'association Nostar au skate-park. Elle est d'ailleurs l'une des chevilles ouvrières du Festival Rap 'n Skate !

FLORINE ZOBLER, JOAILLERIE

Rendez-vous au 06 35 39 38 90
zobler.florine@gmail.com

Site internet : www.joaillerie-zobler.com/

Facebook : Florine Zobler Jewelry

Instagram : florinezobler



Prendre soin de son corps et de son esprit avec ICONE Tattoo & Co

Ouvert en novembre 2021, le salon ICONE a été aménagé par l'équipe elle-même, selon ses propres souhaits. Ouvert, lumineux, confortable : d'une ancienne agence bancaire, les cinq personnes qui y travaillent actuellement ont su faire un véritable cocon de bien-être, bien plus qu'un salon de tatouage classique.

Pour y prendre soin de votre corps, un espace esthétique pour des soins du visage, du corps et des ongles vous accueille six jours sur sept.

Envie d'un tatouage personnalisé ou d'un maquillage permanent ? L'équipe vous conseille et réalise ensuite vos créations. N'hésitez d'ailleurs pas à découvrir leur travail sur leurs réseaux sociaux si l'inspiration venait à vous manquer ! Il est également possible de réaliser des tatouages esthétiques, pour masquer les cicatrices dues à une opération.

Ce nouveau commerce accueille également un cabinet où vous pourrez retrouver de la chiropraxie, de l'hypnose ou d'autres thérapies.

Si l'équipe est déjà ravie du lancement de cette aventure sur Tarnos, d'autres professionnels devraient les rejoindre dans les prochains mois afin de vous offrir toujours plus de moments de bien-être !

ICONE TATTOO & CO SALON DE TATOUAGE ET DE SOINS ESTHÉTIQUES - ONGLERIE - THÉRAPIE

28 boulevard Jacques Duclos (arrêt du Tram'bus à proximité, parking gratuit et accessible aux personnes à mobilité réduite).

Du lundi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h

iconetattoo.fr - icone.tarnos@gmail.com

Facebook : ICONE tattoo & co.

Instagram : [icone_tattoo](https://www.instagram.com/icone_tattoo)

Si vous avez récemment lancé une nouvelle activité sur la commune, vous pouvez profiter d'une présentation gratuite dans la rubrique « Bienvenue ». Déclarez la création de cette activité auprès du service Cadre de Vie (05 59 64 37 06 | urbanisme@ville-tarnos.fr), puis prenez rendez-vous avec le service Communication (05 59 64 32 16 | communication@ville-tarnos.fr).

Commerçants : La Ville de Tarnos ne vous sollicitera pas pour de la publicité, vous encourageant plutôt à soutenir les associations tarnosiennes. Toute personne ou société vous sollicitant pour vous proposer une annonce payante en se faisant passer pour la ville sera donc dans une démarche malhonnête. Merci de nous le signaler.



Le Méditerranée, les saveurs de l'Italie

Juste à l'entrée de Tarnos, un nouveau restaurant vient d'ouvrir ses portes pour accueillir tous les convives. Sa spécialité ? Les pizzas, les pâtes fraîches, et toutes les saveurs de l'Italie !

En effet, vous trouverez sur place et à toute heure, outre la carte, une véritable épicerie italienne regorgeant de charcuteries, pâtes fraîches, conserves, boissons et autres délices venus tout droit de la botte.

Aux commandes de cette nouvelle échoppe, on trouve Faiella Goffredo et sa famille, originaires de la Campanie, région d'Italie proche de Naples. Faiella est arrivé en France il y a cinq ans et a déjà ouvert quatre autres restaurants à Labenne et Mimizan.

Cet amoureux des bons produits vous propose de vous régaler du matin au soir. Vous pouvez dès l'aube venir y boire un véritable café italien : espresso, ristretto, capuccino... il y a le choix !

Le midi et le soir, vous pouvez commander les pizzas et pourquoi pas vous laisser tenter par une autre découverte.

Le soir, pour vos apéritifs ou vos fêtes, des plaques de pizza au mètre sont également commandables. À condition, bien sûr, de s'y prendre à l'avance, car comme toute bonne chose, cela demande du temps à préparer.

LE MÉDITERRANÉE PIZZERIA, BAR ET ÉPICERIE ITALIENNE

3 boulevard Jacques Duclos à Tarnos (arrêt du Tram'bus à proximité, parking gratuit et accessible aux personnes à mobilité réduite).

Cartes bleues et chèques restaurant acceptés.

Sur place et à emporter.

Tous les jours sauf le mardi de 7h à 23h.

05 59 56 10 52 - Site internet à venir



Adèle et Marguerite, votre nouveau magasin primeur

C'est un grand jeu auquel elles s'amusent depuis la reprise l'été dernier du magasin au centre-ville : non, les deux personnes qui vous y proposent des fruits et légumes primeur ne s'appellent pas du tout Adèle et Marguerite et non, nous ne vous dévoilerons pas ici leurs prénoms... Vous pourrez les découvrir en allant sur place faire vos courses dans leurs étals bien remplis et très colorés !

Travaillant au plus possible avec des producteurs locaux, nos deux primeures vous proposent des fruits et des légumes certifiés HVE (Haute Valeur Environnementale), provenant pour la plupart d'Aquitaine. Et vous pourrez désormais surprendre au dessert en offrant l'un de leurs magnifiques bouquets de fruits, aussi bons à déguster que beaux à regarder.

Vous pourrez également trouver sur place d'autres produits, comme des confitures, des saucissons, du miel, du chocolat, des fromages, des vins, des gâteaux, des biscuits, et des produits laitiers... une véritable épicerie gourmande !

Et si le temps vous manque, vous pouvez également commander ce qu'il vous faut via le site internet en click & collect, tout sera prêt à votre arrivée au magasin.

ADÈLE ET MARGUERITE, PRIMEUR ET ÉPICERIE GOURMANDE

27 boulevard Jacques Duclos (arrêt du Tram'bus à proximité, parking gratuit et accessible aux personnes à mobilité réduite).

Du lundi au samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h30, et le dimanche matin à partir du mois de mars.

05 59 15 23 19 - contact@adeleetmarguerite.fr

Site internet : adeleetmarguerite.fr

Facebook : Adèle et Marguerite

Instagram : [adeleetmarguerite](https://www.instagram.com/adeleetmarguerite)



OMF Crossfit, il va y avoir du sport !

Les amateurs de fitness et de musculation connaissent déjà la salle Simple Fitness, située au centre-ville de Tarnos. La même équipe, Teddy, Julie et Pierre, vous propose maintenant et juste à côté de pratiquer le crossfit, dans une salle spécialement dédiée, dont ils sont en train de terminer l'agrandissement.

Dès la porte franchie, pas de doute : vous êtes là pour vous entraîner, vous dépenser et repousser vos limites ! Haltères, barres de tractions, cordes, balles lestées et kettlebells n'attendent que vous. Mais comme le crossfit est une discipline sportive, le coach Pierre, diplômé en métiers de la forme, veillera à vous apporter les meilleurs conseils et la motivation nécessaire pour progresser.

Tarnosien depuis toujours, Teddy, le gérant, reste attentif à proposer les prix d'abonnement les plus bas possibles, selon des formules mensuelles, trimestrielles ou annuelles.

Ouvert à tous les pratiquants quel que soit leur niveau, le crossfit est un mélange d'exercices de cardiotraining, de musculation et de proprioception, qui vise à entraîner tout le corps, lors de séances collectives ou individuelles.

Vous pourrez également acheter sur place des boissons ou des compléments alimentaires adaptés à la pratique sportive.

OMF CROSSFIT

40 boulevard Jacques Duclos (arrêt du Tram'bus à proximité, parking gratuit et accessible aux personnes à mobilité réduite).

Ouvert tous les jours de la semaine, de 7h30 à 20h sans interruption. Planning des cours disponible sur le site internet.

06 29 32 46 28 - fungym40@gmail.com

Site internet : crossfit-omf.com

Facebook : OMF - Instagram : [crossfit_omf](https://www.instagram.com/crossfit_omf)



Andoni Castera champion de pelote basque

Tarnosien depuis toujours, Andoni est, malgré son jeune âge, un pelotari déjà très expérimenté. Déjà plusieurs fois sacré aux Championnats de France, il a également remporté en novembre dernier le Championnat d'Europe.

Sous son masque, on devine le sourire d'Andoni quand il vient à évoquer sa passion et raconter ses matchs. Il faut dire que ce désormais jeune adulte, puisqu'il a passé le cap des 18 ans, a commencé la pelote basque à l'âge de cinq ans, à peine plus grand qu'une chistera.

C'est d'abord en famille, sur l'ancien fronton de Tarnos, où il a découvert ce sport, qu'il a beaucoup pratiqué comme un jeu avec son père. C'est maintenant au sein de la section Pelote Basque de l'Aviron Bayonnais qu'Andoni va taper la balle : « Mais je continue à jouer en équipe avec mon père dans quelques compétitions locales. C'est toujours sympa d'aller ensemble sur les frontons ou dans les trinquets ! », précise-t'il en ne cachant pas son plaisir.

Ce plaisir de jouer, c'est ce qui le motive à enchaîner les entraînements tard le soir après le lycée et les tournois durant les week-end : « Je suis engagé dans différentes compétitions, oui, mais pour moi la pelote reste aussi un moment de plaisir, entre copains, en famille. C'est idéal pour se vider la tête et partager des instants sympa. Ce que j'aime, c'est cette tradition, cet esprit village. À la pelote, on ne joue pas contre des adversaires, on joue avec des amis ».

Il faut dire aussi comme certains musiciens pratiquant plusieurs instruments, Andoni, à l'instar d'autres pelotaris, exerce ses talents dans différents types de pelote basque. Toujours avec le même plaisir, toujours avec de bons résultats.

En trio pour la chistera, il a déjà été sacré quatre fois Champion de France. En double pour le xare, il a été sacré Champion d'Europe des moins de 22 ans en novembre dernier à Oloron : « Les Championnats devaient d'abord se dérouler à Pampelune, mais le covid est passé par là. Pour les Championnats de France ou d'autres compétitions j'étais déjà allé à Paris par exemple, mais là je jouais un grand tournoi presque à domicile, c'était agréable d'avoir le soutien du public ». En effet, sa famille fait toujours le déplacement pour le soutenir dans ses efforts. Peut-être aura-t'elle la chance de l'accompagner dans son prochain objectif : les Championnats du Monde en 2023, qui auront lieu en Amérique Latine et où Andoni espère concourir.

Andoni est aussi un grand amateur de rugby, qu'il a pratiqué au Boucau-Tarnos Stade auparavant. Il est un fervent supporter de l'Aviron Bayonnais, qu'il va souvent encourager depuis les tribunes du stade Jean Dauger.

Tout frais bachelier, Andoni est désormais élève en BTS enveloppe du bâtiment au lycée Cantau à Anglet. S'il se destine à travailler dans les métiers du bâtiment, il n'entend pas pour autant arrêter la pelote basque et les compétitions quand il travaillera... surtout s'il peut aller taper la balle à Tarnos, au futur fronton du Stade Mabillet bientôt entièrement rénové !

Programme des Vacances d'hiver

Comme à chaque vacances scolaires, l'équipe d'animation de la Ville a élaboré tout un programme d'activités pour les jeunes de 11 à 17 ans. Celui-ci fait une fois de plus la part belle aux sorties découvertes, aux ateliers créatifs, aux activités sportives et aux jeux sous toutes leurs formes... bref, pas de quoi s'ennuyer ! Et cerise sur le gâteau, la plupart de ces activités sont gratuites, moyennant l'adhésion individuelle au service jeunesse (8 euros).

Tout le programme et les infos pratiques sont à retrouver sur le site jeunes de la Ville : jeunes.ville-tarnos.fr



Deviens baby-sitter !

Comme annoncé dans le numéro précédent du Tarnos Contact, une nouvelle session de formation gratuite au baby-sitting est organisée par la Ville pendant les prochaines vacances de printemps. Si tu veux gagner de l'argent de poche en gardant de jeunes enfants, ce stage est fait pour toi ! Informations sur tes droits en tant qu'employé, mises en situation, besoins de l'enfant, ateliers d'activités et d'animation, formation aux premiers secours... voilà un tour d'horizon de tout ce que tu apprendras pour devenir un baby-sitter digne de confiance !

Du mercredi 20 avril au samedi 23 avril 2022.

Inscriptions et renseignements :

05 59 64 49 59 ou information.jeunesse@ville-tarnos.fr



Forum des Jobs d'été : faites chauffer les CV !

Pour aider les jeunes à trouver un job d'été, la Ville organise chaque année le Forum des Jobs d'été en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale des Landes.

Rendez-vous le samedi 12 février de 8h30 à 12h au Pôle Bertin (en face de Safran). De nombreux employeurs seront présents pour proposer des postes dans des secteurs variés : restauration, hôtellerie, services à la personne, logistique, entretien des espaces verts...

En raison des conditions sanitaires cette année encore, il est obligatoire de s'inscrire dès à présent via le site jeunes de la Ville : jeunes.ville-tarnos.fr

Le pass vaccinal sera également demandé pour accéder au Forum.

Afin de bien préparer la rencontre avec les employeurs lors du forum, le Service Info Jeunesse et la Mission Locale organise un atelier autour des techniques de rédaction de CV et de conseils pour l'entretien d'embauche. Il aura lieu le mercredi 9 février de 13h30 à 16h.

Inscriptions et renseignements :

05 59 64 49 59 ou information.jeunesse@ville-tarnos.fr



Nettoyer la plage

Les élèves du Collège Langevin-Wallon, dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique, ont joint l'utile à l'agréable, en effectuant une action de ramassage des déchets à la plage du Métro, lors d'une randonnée accompagnée de leurs enseignants, tous équipés de pinces et de sacs de tri fournis par la Ville de Tarnos et le Syndicat Mixte du Littoral Landais.

Marc Mabillet, Adjoint au Maire chargé de l'environnement, est venu à leur rencontre saluer «un bel exemple de participation citoyenne et environnementale». Un grand merci à ces jeunes citoyens !



Jazz en Mars

TARNOS



Le Festival Jazz en Mars fait son grand retour

Il y a deux ans tout juste, le festival s'arrêtait brutalement, rattrapé par la pandémie. Privés de concerts, les artistes s'emparaient des réseaux sociaux et enchantaient la toile en attendant de remonter sur scène. Retour au live, à la musique et au jazz avec cette 17^e édition dont les thématiques visent toujours juste. Place au swing, au scat, aux jams sessions, aux talents...

Vive la musique, vive le jazz, vive Jazz en Mars !

DU 2 AU 5
MARS 2022

Renseignements / Réservations : 05 59 64 34 45

Programme complet : WWW.VILLE-TARNOS.FR

MERCREDI 2 MARS

20h30 SOIRÉE JAZZ SOLIDAIRE La Ville de Tarnos propose, en ouverture du festival, un concert gratuit en deux parties sur réservation (participation libre) dont la recette sera intégralement reversée à une association caritative. La 1^{ère} partie mettra à l'honneur des talents locaux et des élèves de l'École Municipale de Musique. Ils seront suivis du groupe The Herman Family Singers, frères et sœurs dans la vie, qui chantent, swingent et s'accompagnent au piano et à la contrebasse. Cette formation a remporté le 1^{er} prix du Tremplin jazz 2019.

JEUDI 3 MARS

20h30 RICHARD GALLIANO

Richard Galliano sillonne la musique à travers tous ses styles et ses genres. Il a enregistré plus de 50 albums et a collaboré avec Chet Baker, Wynton Marsalis, Claude Nougaro, Serge Gainsbourg, Barbara... Il sera en concert solo pour cette 17^e édition.

22h00 JÉRÔME ETCHEBERRY « SATCHMOCRACY »

Le trompettiste Jérôme Etcheberry rend hommage au célèbre Louis Armstrong avec un octet conçu dans l'esprit des grands orchestres de la fin des années 20 et du début des années 30, dans un contexte contemporain qui favorise la liberté créatrice du jazz.

VENDREDI 4 MARS

20h30 SOUL SERENADE

Une chanteuse à la voix gospel débordante d'énergie, six musiciens férus de swing et de jazz, un même amour de la soul authentique. Avec beaucoup de présence et de charisme, Soul Serenade rend hommage aux étoiles Otis Redding, Aretha Franklin, Ray Charles...

22h00 EMMET COHEN TRIO

Pianiste et compositeur américain, Emmet Cohen est l'une des figures marquantes de la scène New-Yorkaise. Reconnu par ses pairs pour son touché mesuré et agile, son vocabulaire harmonique chaleureux, il est le leader du trio qui porte son nom.

SAMEDI 5 MARS

20h30 SOIRÉE ALL STARS 9 musiciens d'exception se retrouveront sur scène pour une jam session unique ! Feat. Champion Fulton (chant), Jérôme Etcheberry (trompette), François Biensan (trompette), André Villéger (saxophone), Michel Pastre (saxophone), Dave Blenckhorn (guitare), Pablo Campos (piano), Armando Luongo (batterie), Viktor Nieberg (contrebasse) et des invités surprises !

4 SAXES & CO

en ouverture du festival

« 4 saxes & co », le tout jeune orchestre, fondé par le saxophoniste Philippe Huet, déjà membre de l'Alexander Big Band, montera pour la première fois sur scène pour le festival Jazz en mars. Programmé en première partie de « The Herman Family Singers », aux côtés d'autres musiciens amateurs de la région, l'orchestre « swing des années 30-40 » est composé de musiciens amateurs et professionnels (trompette, saxophones, piano, guitare, basse, batterie et la jeune chanteuse Ninon Aroztegui). Ce groupe a vu le jour après le confinement quand Philippe Huet, Tarnosien d'adoption, a proposé à quelques musiciens locaux d'enregistrer six morceaux dont il avait écrit les arrangements. Le début d'une belle aventure...



Mélangeant des têtes d'affiche comme Richard Galliano avec de nouvelles formations comme Soul Serenade (ci-dessus), Satchmocracy ou encore le trio d'Emmet Cohen (ci-dessous), la programmation 2022 du Festival comblera tous les amateurs de jazz !





Le 15 janvier dernier, le Pierre Christophe Quartet a rendu un hommage plein de swing à Errol Garner

SAISON CULTURELLE 2021-2022

Concerts, danse, expos, théâtre... demandez le programme !

Le mois de février sera placé sous le signe de l'humour. En plus du one-man-show de Guillaume Meurice, complet depuis longtemps, la salle Maurice Thorez aura le plaisir d'accueillir le Théâtre Chrysalide, qui viendra jouer sa pièce « Le retour aux fourches ». Originaires d'Ondres, les comédiens de cette troupe locale camperont deux familles que tout oppose, mais voisines par la force des choses. Les Ronchon, agriculteurs du pays, arriveront-ils à supporter les Guilleret, artistes parisiens venus s'installer à la campagne, afin de sauvegarder la paix du village de Sainte-Radegonde ? Réponse le 26 février (voir l'agenda page suivante).

Mars, quand à lui, donnera lieu à la 17^e édition du Festival Jazz en Mars (voir le programme sur la page précédente). Puis ce sera au tour du Festival On danse ! de se tenir. Prévu début avril, le Festival se déroulera les 26 et 27 mars avec les associations de danse tarnosiennes. Toutes les informations très bientôt !

Le Salon de Printemps revient

Annulé en 2020 et 2021 en raison de la situation sanitaire, le traditionnel Salon de Printemps pourra avoir lieu cette année, du 20 mars au 3 avril à l'Hôtel de Ville. Organisé par le Cercle des Amis de l'Art de Boucau et Tarnos, cette exposition de peintures et de sculptures accueille de nombreux artistes de la région et même d'Espagne.

Retrouvez toute la programmation culturelle sur le portail numérique de la Ville de Tarnos, rubrique agenda. Réservations : 05 59 64 34 45.

LES TEMPS MODERNES MÉDIATHÈQUE

Nouveau : les jeux vidéo s'empruntent à la médiathèque ! À partir du mois de février 2022, la médiathèque prêtera des jeux vidéo à ses abonnés. Il sera possible d'emprunter à la maison des jeux PS4, PS5 ou Switch, de la même manière que l'on emprunte des livres, des DVD et des CD.

Pour le lancement de ce nouveau service, 50 jeux seront mis en circulation. S'y trouveront des titres incontournables comme The Legend of Zelda : Link's awakening, Final Fantasy 7 ou Mario Kart, mais aussi des jeux coopératifs pour jouer à plusieurs (Overcooked), des jeux historiques au graphisme saisissant comme A Plague Tale : Innocence du studio bordelais Asobo, et des jeux de rôles pour se plonger dans des univers très différents, tirant leur inspiration tant du thriller (Alan Wake Remastered), que de l'anime japonais ou de la mythologie (Hades, Immortal Fenix Rising)...

Certains jeux sont de véritables pépites artistiques comme Ori and the Blind Forest qui évoque les films de Miyazaki, Subnautica qui nous entraîne dans un monde abyssal à couper le souffle ou The Eternal Cylinder peuplé d'adorables créatures.

Les jeux ont été sélectionnés avec soin pour l'expérience qu'ils proposent et leurs qualités artistiques et culturelles. Away : The Survival Experience, maintes fois primé, a par exemple trouvé sans hésitation sa place dans la collection.

Il s'agit d'un jeu de survie au sein du règne animal, dans un monde détruit par le changement climatique. La médiathèque propose des jeux pour tous les âges : les emprunteurs pourront se repérer facilement en consultant les indications figurant sur chaque boîtier ou en demandant conseil aux bibliothécaires.

Il sera prochainement possible de jouer à la console sur place, la médiathèque est équipée de la PS4 et de la PS5.

Des créneaux de jeux pourront être réservés par les familles et les individuels.

Pour accompagner les pratiques, la médiathèque organisera tout au long de l'année des tournois et des animations autour du jeu vidéo (exposition, découverte des métiers, atelier sur la place des écrans à destination des jeunes et de leurs parents...)



Ne manquez pas le prochain rendez-vous : mercredi 9 février à 14h30 pour un défi musical sur Guitar Hero !

Retrouvez toutes les informations sur : mediatheque.ville-tarnos.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Au rythme du Jazz !

Après le Concert de Noël et le Concert des Professeurs, l'École Municipale de Musique va vivre encore un temps fort en ce début d'année.

Tout l'établissement se met au diapason pour vivre avec l'ensemble des Tarnosiens et de tous les amateurs de Jazz la 17^e édition du Festival Jazz en Mars, qui fait cette année son grand retour à Tarnos après deux éditions successives perturbées par le covid.

Mais espérons que cela soit enfin derrière nous pour cette édition ! Car le Festival Jazz en Mars, en plus des concerts donnés à la salle Maurice Thorez dans toute la Ville, c'est aussi l'occasion pour l'École de faire vivre le jazz auprès du public, et avant tout auprès des élèves musiciens. Les professeurs, tous les ans, proposent une intervention dans les écoles primaires pour faire découvrir aux plus jeunes cette musique. Ils vont également jouer au restaurant Eole pour le plus grand plaisir des travailleurs qui s'y restaurent.

Les élèves de 6^e et de 5^e ont la chance de pouvoir assister aux balances des artistes le jeudi après-midi dans le cadre des cours à l'École de Musique. L'École, notamment le big-band, est présente à chaque édition en première partie de la soirée d'ouverture. Ses élèves profitent en général d'une master-class ce qui leur donne l'occasion de partager quelques notes avec des artistes prestigieux.

Enfin, et c'est un immense bonheur pour les professeurs, des élèves passés par l'École reviennent parfois jouer plus tard en tant que musiciens professionnels pour le Festival. En 2015 notamment, Mathieu Nogaro avait joué en soliste avec Rhoda Scott. 2 ans après, cette grande musicienne avait invité tout le big-band à se joindre à elle pour un morceau au théâtre de Bayonne.

Peut-être que parmi les élèves actuellement présents, certains auront aussi un jour cette chance.

Mais pour l'instant... écoutez ! La musique va revivre à Tarnos !



Mathieu Nogaro en concert avec Rhoda Scott en 2015

En raison du contexte sanitaire, les événements annoncés dans l'agenda sont susceptibles d'être modifiés. Le port d'un masque et la présentation d'un pass vaccinal peuvent être exigés par les organisateurs d'une manifestation, en respect des mesures gouvernementales.

Pour des informations actualisées, consultez le portail numérique : www.ville-tarnos.fr/agenda



TARNOS

Espace Technologique

Jean Bertin

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
sur jeunes.ville-tarnos.fr

Forum des JOBS D'ÉTÉ

SAMEDI 12 FÉVRIER de 08h30 à 12h

■ VENDREDI 4 FÉVRIER

Opéra comique : **Opéropiécé**, organisé par la Communauté de communes du Seignanx. Entièrement chanté, Opéropiécé narre la vie d'artiste dans ce qu'elle a de précaire et de précieux et ose un savant mélange des genres en faisant chanter les tubes de la musique classique instrumentale façon chanson française : Strauss et Chopin font des clin d'œil à Jacques Brel et à Alain Souchon, Vivaldi côtoie avec espièglerie Jacques Dutronc et quelques notes d'une mélodie de Françoise Hardy tintinnabulent à la suite d'une pavane de Ravel... Énergique et percutant, Opéropiécé fait aussi preuve d'un culot délirant et d'une rigueur vocale formidable, interprété par deux chanteuses et une accordéoniste qui rivalisent d'invention et de virtuosité.

À 21h à la salle Maurice Thorez.
Adulte : 10,50€ / Jeune 12-18 ans : 6,50€
Gratuit pour les - 12 ans.
Renseignements : 05 59 45 19 19
Réservations :
reservation.seignanx-tourisme.com/



Démocratie participative

Avenues Lénine, du 1^{er} Mai, voie de contournement du port, pistes cyclables, voies douces...

En 2022, quels nouveaux aménagements pour des mobilités plus apaisées, favorisant le vélo et la marche ?

Réunion publique : Samedi 5 février à 9h30, à l'Hôtel de Ville.

■ DIMANCHE 6 FÉVRIER

Concert du Chœur Ermend Bonnal à 17h à l'église des Forges. Tél. : 06 41 82 75 49

■ JEUDI 17 FÉVRIER

Assemblée générale de l'Association TOUS ! à 16h à la salle Maurice Thorez. Tél. : 06 15 96 90 63

■ VENDREDI 18 FÉVRIER

Soirée dansante de l'Association La Fournaise 974 à 20h à la salle Maurice Thorez. Tél. : 06 99 05 36 93

■ SAMEDI 19 FÉVRIER

Assemblée générale de l'Association des Amis de la Digue à partir de 10h à la salle Maurice Thorez.

Loto organisé par l'AST Foot à 20h à la salle Joseph Biarrotte. Tél. : 06 18 52 62 53

■ VENDREDI 25 FÉVRIER

Concours de belote organisé par l'Amicale Laïque des Barthes à 20h30 à la salle Joseph Biarrotte. Tél. : 06 08 92 86 79

■ SAMEDI 26 FÉVRIER

Comédie burlesque : « Le retour aux fourches » par le Théâtre Chrysalide d'Ondres.

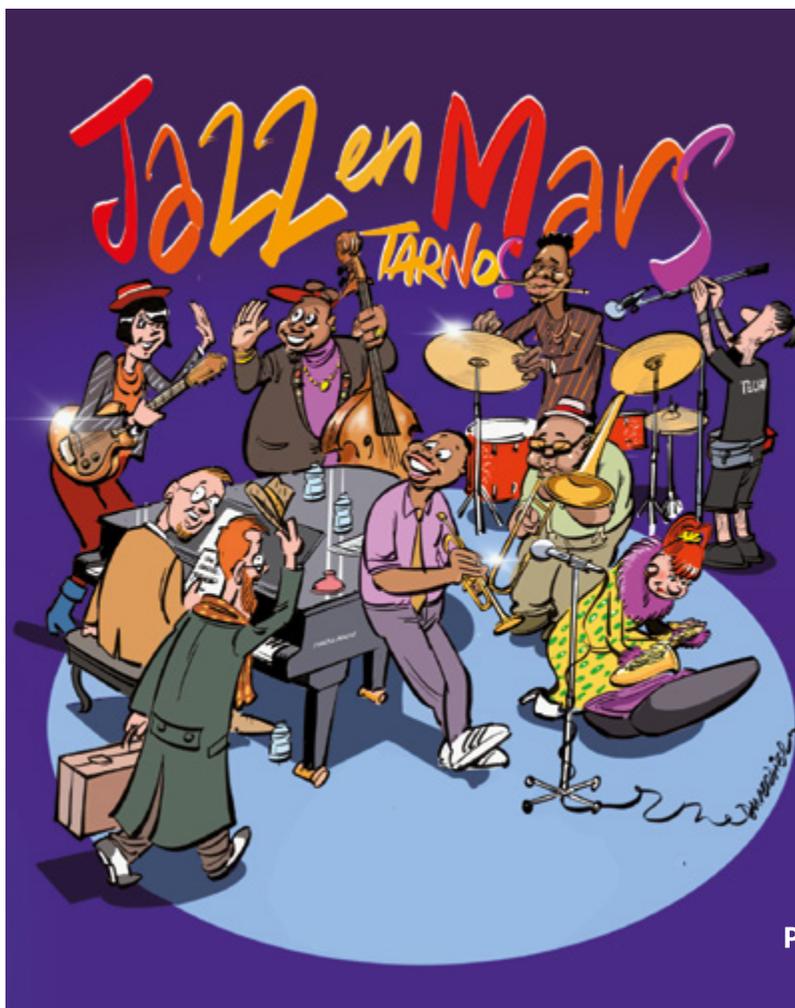
Les Guilleret, des artistes parisiens, s'installent à la campagne et c'est un événement.

À Sainte Radegonde, une famille d'agriculteurs très particulière, les Ronchon, va voir sa vie basculer par l'arrivée de leurs nouveaux voisins.

Chocs des cultures, petits mensonges et gros secrets et surtout grands éclats de rires au programme de cette pièce !

À 20h30 à la salle Maurice Thorez.
Tarif plein : 12€ / Réduit : 9€
Gratuit pour les - 12 ans.
Réservations : 05 59 64 34 45





**DU 2 AU 5
MARS 2022**

RICHARD GALLIANO
SATCHMOCRACY
EMMET COHEN TRIO
SOUL SERENADE
SOIRÉE ALL STARS
THE HERMAN FAMILY SINGERS
LES 4 SAXES & CO
BIG-BAND
de l'école municipale de musique

Renseignements / Réservations : 05 59 64 34 45
Programme complet : WWW.VILLE-TARNOS.FR

■ **SAMEDI 12 MARS**

Concert sound system : Ruff Ina Town, organisé par la Locomotive et Eskifaia

Entre Reggae et Dancehall, la 1^{ère} soirée Sound System « Ruff Ina Town » du Sud des Landes, co-réalisée par La Locomotive et Eskifaia, regroupera sur scène Dougy, I Sens et LMc.

Ils seront accompagnés de sélections 100% vinyles avec aux platines Selectress Tyff Aya, Ras Mamey et Love Corner Sound.

Ils partageront leurs good vibes sur scène pour un concert Sound System de folie.

À 20h à la salle Maurice Thorez.

Tarif unique 5€.

Réservations conseillées.

Renseignements et réservations :

<https://eskifaia.com/>



CALENDRIER SPORTIF

■ **AST Hégaldi Aérobie**

Compétition régionale le samedi 12 et le dimanche 13 mars de 9h à 17h à la salle Léo Lagrange

■ **AST Foot - Équipe première**

Matches au Parc des Sports

Intercommunal Boucau-Tarnos :

- Dim. 13/03 à 15h contre La Ribère

■ **BTS - Équipe première**

Match au Parc des Sports

Intercommunal Boucau-Tarnos :

- Dim. 13/02 à 15h contre Hendaye
- Dim. 20/02 à 15h contre Orthez
- Dim. 03/04 à 15h contre Aramitz

■ **L'essor Basque**

Première étape : Boucau-Tarnos

Les boucles de l'Essor - Samedi 5 février

Venez assister à l'arrivée des coureurs (vers 16h30) pour la première étape de l'édition 2021 de cette mythique course cycliste !

Toute la course : www.essorbasque.com



LES TEMPS MODERNES

M É D I A T H È Q U E

Ateliers créatifs, animations artistiques, lectures pour les plus petits, tournois de jeux vidéos, ateliers scientifiques, séance de cinéma, rencontre avec des auteurs...

Retrouvez les animations à la Médiathèque Les Temps Modernes sur le site :

mediatheque.ville-tarnos.fr



► Catalogue en ligne

► Réservations de livres, CDs, DVDs

Collecte des sapins de Noël

Pour une première, ce fut un coup de maître ! Un grand merci à tous les Tarnosiens qui ont rapporté leur sapin à la déchetterie et ont participé à cette opération proposée par la Communauté de communes du Seignanx, avec le soutien de la ville de Tarnos. 1 200 sapins au total, provenant de tout le Seignanx ont été déposés mi-janvier sur la plage d'Ondres pour combler les siffle-vents et préserver la dune.



La Ville recrute pour l'été

Chaque année, la commune de Tarnos renforce ses services en période estivale ! Vous avez jusqu'au dimanche 13 mars 2022 pour adresser vos candidatures :

- **en ligne** (mode de candidature à privilégier) grâce au formulaire disponible à l'adresse suivante : www.ville-tarnos.fr/emploi-saisonnier,
- **en remplissant le dossier téléchargeable** à la même adresse et en l'adressant à la Mairie.

Pour les personnes désirant candidater à un poste de MNS, les candidatures sont à adresser directement au Syndicat mixte de gestion des baignades landaises (SMBGL) jusqu'au 23 février : www.smgbl.fr



Tricothé : à vos pelotes !

La médiathèque propose des ateliers crochet et tricot. Lors de la première session, pratiquantes aguerries ou novices ont appris plusieurs techniques pour avancer dans leur ouvrage ou se lancer, grâce aux conseils bienveillants de Marie.

Les passionnées de tricot, crochet, broderie et tissage sont invitées à se retrouver une fois par mois à la Médiathèque au cours d'un « tricothé », un moment convivial pour s'échanger des astuces et pratiquer.

Prochain rendez-vous : vendredi 11 février à partir de 18h. Voir tous les détails pour vous inscrire sur le portail numérique de la Médiathèque : mediatheque.ville-tarnos.fr/agenda



Nouveau ! Toutes vos démarches d'urbanisme en ligne



Désormais, tous les dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme seront dématérialisés. Cela concerne :

- les Certificats d'Urbanisme
- les Déclarations Préalables
- les Permis de Construire
- les Permis d'Aménager
- les Permis de Démolir
- les Déclarations d'Intention d'Aliéner

Rendez-vous à cette adresse : www.depotpermis.fr/?insee=40312

De nombreuses autres démarches (état-civil, signaler un problème dans la Ville...) sont par ailleurs réalisables en ligne via le portail numérique de la Ville : www.ville-tarnos.fr/vos-demarches

Justice de proximité

Renouvelée pour cinq ans à l'occasion de la visite le 12 janvier de M. Rodolphe Jarry, Procureur de la République au Parquet de Dax (dont dépend Tarnos), la convention « Rappel à l'ordre » entre la Ville et les services judiciaires permet à M. le Maire, délégué de l'autorité de police municipale, de recevoir les auteurs d'incivilités afin de leur signifier les sanctions encourues, et de transmettre leur signalement. Ce dispositif, expérimenté à Tarnos depuis 2007 donne d'excellents résultats, notamment dans la prévention de la récidive.

La venue du Procureur de la République a également été l'occasion pour lui d'échanger avec M. le Maire, le Directeur Général des Services de la Ville de Tarnos et le Chef de Service de Police Municipale sur les problèmes rencontrés au quotidien par les Tarnosiens : incivilités, atteinte à l'environnement, lutte contre les violences faites aux femmes...

Le Maire est également revenu sur la récente inauguration de l'aire intercommunale d'accueil des Gens du Voyage, en comptant sur cet équipement et la pleine coopération des services de l'État afin de lutter contre les occupations illégales de terrains publics ou privés.



Il est encore possible de vous inscrire sur les listes électorales

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanche 10 et 24 avril 2022. Les législatives auront elles lieu les 12 et 19 juin prochains.

Qui vote ?

Les personnes qui sont inscrites sur la liste électorale de la Commune.

Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez accomplir la démarche d'inscription jusqu'au vendredi 4 mars 2022 pour les présidentielles et jusqu'au vendredi 6 mai 2022 pour les législatives :

- soit par voie dématérialisée sur servicepublic.fr avec un justificatif de domicile (attention la liste des pièces justificatives est strictement encadrée par la loi) et une pièce d'identité
- soit en vous présentant à l'Hôtel de Ville ou bien encore par courrier avec les justificatifs demandés

Les jeunes de 18 ans révolus (jusqu'à la veille du scrutin) pourront voter s'ils ont été recensés par la Ville de Tarnos. En cas de doute, vous pouvez appeler le service Accueil-Affaires Générales Téléphone 05 59 64 00 40. Sinon, vous devez vous inscrire avant les dates mentionnées ci-dessus)

Vous pouvez vérifier en ligne à tout moment votre inscription sur les listes électorales sur « interroger votre situation électorale » sur le site service-public.fr

Quels papiers pour voter ?

Pour pouvoir voter, vous devez remplir deux conditions :

- Être inscrit sur les listes électorales,
- et justifier de votre identité.(à l'aide de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, de votre permis de conduire, d'une carte Vitale avec photographie, d'une carte du combattant de couleur chamois ou tricolore, d'une carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie, d'une carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la SNCF, d'un permis de chasser avec photographie délivré par le/la représentant de l'État...). Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport.

Puis-je voter si j'ai perdu ma carte électorale ? La carte électorale n'est pas obligatoire pour voter. Mais en plus d'avoir une valeur symbolique forte, elle vous permet de connaître votre bureau de vote et de vous retrouver plus facilement sur les listes électorales lorsque vous passez devant l'urne.

Mesures de sécurité en raison de la crise sanitaire

Ces mesures peuvent évoluer en fonction des dispositions qui seront prévues lors des scrutins. Le port du masque sera obligatoire, comme dans tout espace public. Des flacons de gel désinfectant seront à la disposition du public à l'entrée et à la sortie des bureaux de vote. Il est recommandé d'apporter votre stylo pour signer la liste d'émargement.

Être assesseur ou scrutateur

Les élections présidentielles et législatives constituent un moment fort pour tous les citoyens.

Les bureaux de vote sont présidés par les élus du Conseil municipal. Les opérations de vote nécessitent une bonne organisation tout au long de la journée avec l'aide d'assesseurs. De la même façon, le dépouillement des bulletins de vote nécessite des scrutateurs qui interviennent après la fermeture des bureaux de vote.

Si vous souhaitez être assesseur ou scrutateur, vous pouvez contacter les services de la Ville au 05 59 64 32 13.

Le vote par procuration

Vous serez absent le jour de l'élection présidentielle ou des législatives ? Vous pouvez choisir de voter par procuration. Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

Si vous déménagez et changez de commune d'inscription sur les listes électorales, votre procuration demeurera par ailleurs valable.

Votre procuration peut être donnée pour une élection (un tour ou deux tours) ou pour une durée déterminée (un an maximum). Vous pouvez désigner le même mandataire ou bien électeur différent pour chaque tour.

Trois possibilités pour donner sa procuration :

1 - Sur Internet :

Vous pouvez effectuer la demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr

Une fois le formulaire complété, vous recevez par mail un numéro de référence du dossier constitué de 6 chiffres et lettres. Vous avez alors deux mois pour valider votre demande en vous rendant dans n'importe quel commissariat de police, brigade de gendarmerie ou consulat avec votre référence de dossier et une pièce d'identité. La transmission de votre procuration à votre commune vous sera confirmée par mail quelques minutes après la vérification de votre identité.

2 - Imprimer le formulaire : Si vous ne souhaitez pas passer par le téléservice en ligne, vous pouvez utiliser le formulaire de demande de procuration Cerfa n°14952*03

Pour le compléter vous avez le choix entre :

- soit le remplir directement depuis votre ordinateur, puis l'imprimer sur deux feuilles (pas de recto-verso)
- soit l'imprimer sur deux feuilles et le compléter manuellement sans ratures

Attention, vous ne devez pas remplir les rubriques réservées à l'administration. Une fois le formulaire complété, vous devez vous rendre en personne et avec un justificatif d'identité dans un commissariat de police (où qu'il soit), une gendarmerie (où qu'elle soit), le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence

3 - Remplir un formulaire sur place : Vous pouvez vous rendre directement dans un commissariat de police (où qu'il soit), une gendarmerie (où qu'elle soit), le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence. N'oubliez pas de vous munir d'un titre d'identité

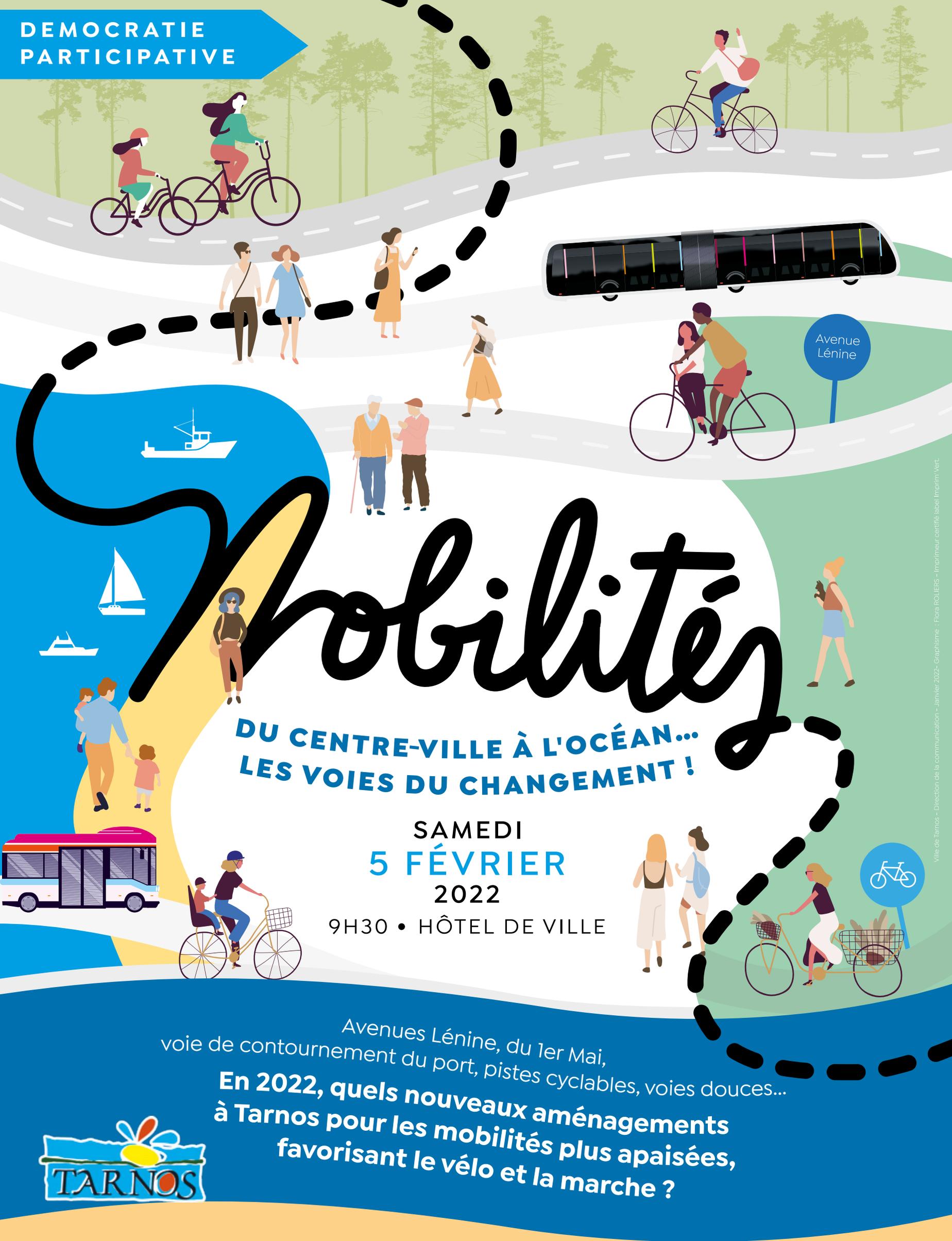
IMPORTANT : Pour donner procuration vous aurez besoin de renseigner votre numéro national d'électeur ainsi que celui de l'électeur chargé de voter à votre place . Ce numéro se trouve sur votre carte d'électeur et peut être retrouvé sur le service en ligne « interroger votre situation électorale » disponible sur servicepublic.fr

À NOTER : Si un handicap ou une maladie vous empêche de vous déplacer, vous pouvez demander qu'un policier ou un gendarme recueille votre demande de procuration à votre domicile. Vous pouvez le demander par écrit auprès du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie la plus proche de chez vous en y joignant une attestation sur l'honneur indiquant que vous êtes dans l'impossibilité manifeste de comparaître.

Comment vérifier que vous avez donné ou reçu une procuration ?

Vous pouvez désormais vérifier en consultant le service en ligne : « Interroger votre situation électorale »

DEMOCRATIE
PARTICIPATIVE



Mobilités

DU CENTRE-VILLE À L'OcéAN...
LES VOIES DU CHANGEMENT !

SAMEDI
5 FÉVRIER
2022

9H30 • HÔTEL DE VILLE

Avenues Lénine, du 1er Mai,
voie de contournement du port, pistes cyclables, voies douces...

**En 2022, quels nouveaux aménagements
à Tarnos pour les mobilités plus apaisées,
favorisant le vélo et la marche ?**

